

c/o **à PROPOS...**

**45, rue Jacques-Gamelin
31100 Toulouse
Tél. : 05 62 26 62 42
Fax : 05 61 55 36 00
amo.mp@wanadoo.fr
www.amo.asso.fr**

AMO, un lieu de dialogue pour promouvoir la qualité architecturale.

La revue 2015

AMO Midi-Pyrénées – La revue 2015

Photo de couverture : Scène de musiques actuelles du Metronum (Toulouse) – © DR.





éditorial

La visite du siège rénové de la Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées à Toulouse (lire en page 30) a été l'occasion d'inaugurer une nouvelle formule de visite. Le principe : mettre à profit l'exemplarité d'une opération pour échanger autour d'une **thématique plus générique**, à la fois importante et actuelle pour les professionnels de l'acte de construire réunis au sein de l'association.

En l'occurrence, il s'est agi d'aborder la délicate question de l'intervention contemporaine en secteur sauvegardé. L'objectif de cette formule est **d'approfondir le dialogue** axé sur la qualité des constructions qu'AMO Midi-Pyrénées s'attache à promouvoir depuis plus de quinze ans. Ce dialogue est dans aucun doute d'autant plus nécessaire aujourd'hui que **notre quotidien est de plus en plus impacté par l'urgence**. Le constat peut être fait que la durée allouée à la mise en œuvre d'opérations, alors même qu'elles se complexifient, tend à se réduire. Mais, aussi bien, chacun sait qu'il n'est pas pertinent qu'une opération s'étire trop sur le calendrier. Cette question d'un « temps ajusté », intégrant ce qu'apporte la conception – réflexion, intelligence, mobilisation de l'innovation – sera l'un des thèmes associé aux visites programmées sur 2015.

Les procédures étant ce qu'elles sont, il reste que les échanges noués au sein d'AMO permettent à chacun d'entre nous **d'anticiper et de regagner un peu de « ce temps »**.

Cette édition de la revue d'AMO Midi-Pyrénées 2015 rend compte de l'intensité et de la variété des modes que prennent ces échanges – visites, rencontres-débats, édition de la Newsletter... – au contact aussi de professionnels d'autres régions et d'autres pays. Chacun pourra se reporter au compte-rendu exhaustif qui en est fait dans les pages qui suivent, mais citons en particulier la « Soirée de Vœux » proposée par le **Collège des industriels** en début de chaque année. C'est à la fois l'occasion d'apprécier leur contribution concrète aux projets réalisés, leur intérêt pour le dialogue... dans ce qu'il a aussi de convivial.

Le dynamisme dont fait preuve notre association doit beaucoup au soutien de **partenaires**, au premier rang desquels la

direction régionale des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées. Il convient également de remercier les collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, industriels, qui **nous reçoivent et nous accompagnent** dans le cadre de nos activités.

2014 a confirmé l'intérêt qu'y accordent les professionnels. Au nom de l'ensemble de l'association, je salue et remercie nos nouveaux adhérents.

Vincent Espagno,
président d'AMO Midi-Pyrénées



sommaire

4 dossier RÉFLÉCHIR À L'ACCEPTABILITÉ DE L'ÉCRITURE CONTEMPORAINE



Comment l'écriture architecturale d'aujourd'hui est-elle perçue par la population? Tel est le thème de la table ronde qui réunissait, le 14 avril dernier dans les locaux de l'Ordre des architectes, divers maîtres d'ouvrage publics et privés et architectes. S'il est vrai que c'est une question générique et ancienne, elle devait sans doute être reposée à un moment où opère une véritable transformation des modes de vie et des représentations du monde urbain et du vivre ensemble. Un monde et un fait social qui se façonnent aussi, au quotidien, par l'architecture et, plus largement, l'acte de construire.

12 repères RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2014



Chronique des visites de chantiers et d'opérations réalisées en 2014 afin de nourrir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, architectes, industriels, représentants des collectivités et d'entreprises.

Toulouse (31)

12 ESPACE PONT-DES-DEMOISELLES

13 DÉBAT: rencontre avec l'architecte conseil de la ville de Toulouse

15 MAISON DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION

20 LE METRONUM, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

24 ITEP LE « HOME »

30 SIÈGE HISTORIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES

32 DÉBAT: quelle insertion de l'architecture contemporaine en secteur sauvegardé?

Marseille (13)

16 PROJET EUROMÉDITERRANÉE

Blagnac (31)

22 AEROSCOPIA

Balma (31)

26 PLACE DE LA LIBÉRATION

28 L'ÉCOQUARTIER DE VIDAILHAN





horizons NOTES DE LECTURE

34

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou encore le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2014.

horizons VOYAGE D'ÉTUDES EN BELGIQUE FLAMANDE

36

Le voyage d'études annuel 2014 (18 au 21 juin) avait pour cadre la Belgique flamande. Courtrai, Anvers, Gand, ont un destin commun lié à la navigation et aux activités portuaires. C'est autour d'une nouvelle manière d'exploiter cet atout que s'organise aujourd'hui une reprise en main urbanistique. Il s'agit de desserrer l'emprise territoriale de ces infrastructures, mais aussi de diversifier les leviers d'attractivité. L'héritage « citadin » se réactualise: redynamisation de l'activité commerciale, ouverture stratégique aux univers de la culture et de la création, mais aussi reconquête d'un véritable tissu urbain. De grands chantiers pour lesquels les signatures internationales de l'architecture ne sont pas négligées... mais où s'exprime surtout la vitalité du vivier national, particulièrement appliqué à intervenir en lecture contemporaine du patrimoine ancien.

la vie de L'AMO MIDI-PYRÉNÉES

44

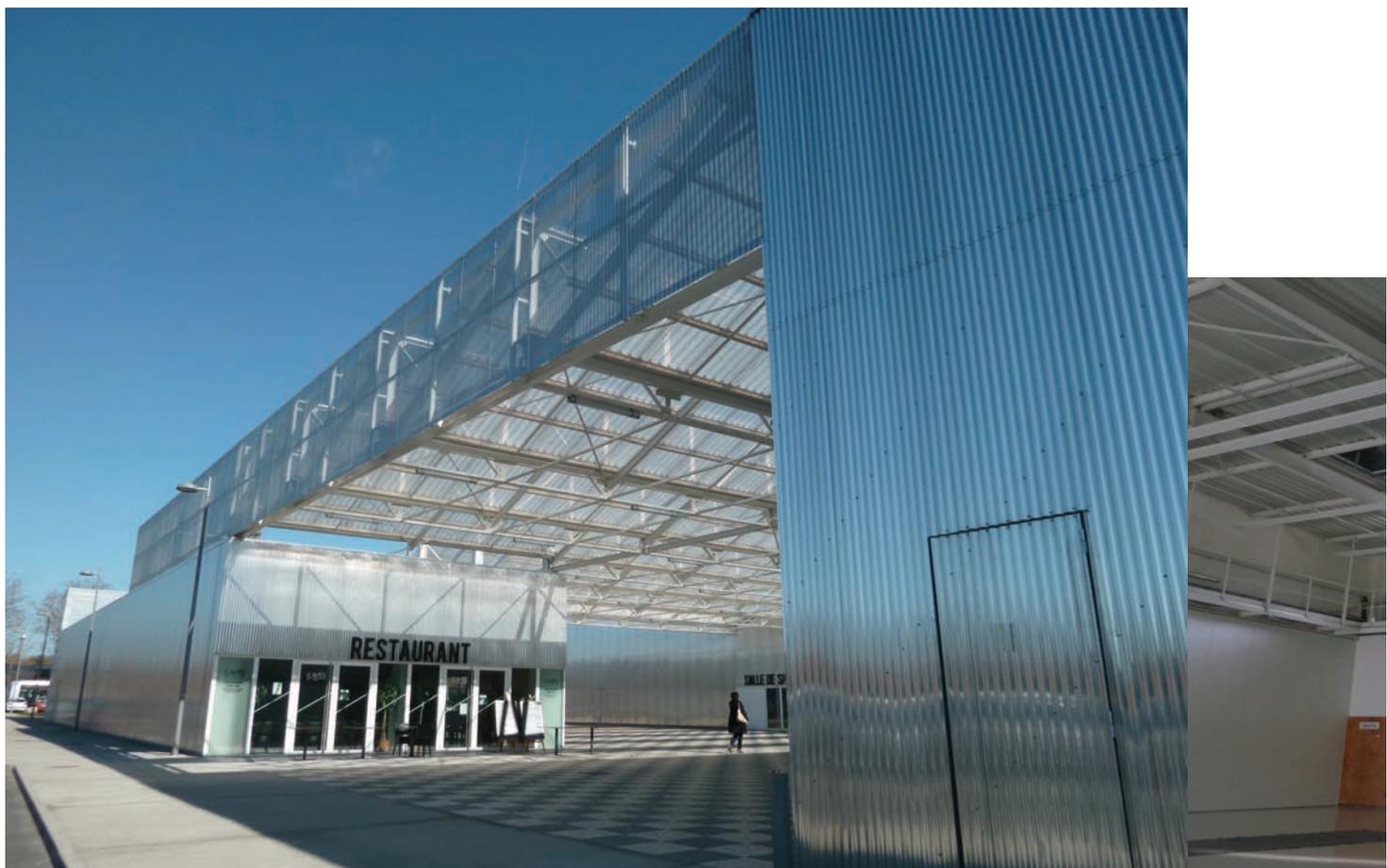
Assemblée générale et bilan financier et moral de l'année 2014... Actualités diverses et programme 2015...





dossier RÉFLÉCHIR À L'ACCEPTABILITÉ DE L'ÉCRITURE CONTEMPORAINE

Comment l'écriture architecturale d'aujourd'hui est-elle perçue par la population? Tel est le thème de la table ronde qui réunissait, le 14 avril dernier dans les locaux de l'Ordre des architectes, divers maîtres d'ouvrage publics et privés et architectes. S'il est vrai que c'est une question générique et ancienne, elle devait sans doute être reposée à un moment où opère une véritable transformation des modes de vie et des représentations du monde urbain et du vivre ensemble. Un monde et un fait social qui se façonnent aussi, au quotidien, par l'architecture et, plus largement, l'acte de construire.



Pourquoi poser la question de l'acceptabilité de l'écriture architecturale contemporaine? Mais aussi comment la poser? Et comment la prendre en compte de manière adéquate, dans la production de tous les jours?

UNE PROBLÉMATIQUE HISTORIQUE: L'ARCHITECTURE EN SON TEMPS

La problématique n'est pas nouvelle. À l'instar des autres productions artistiques, la reconnaissance de l'œuvre architecturale n'est pas forcément survenue au moment même de sa réalisation. Il semble que se vérifie, ici aussi, l'idée que le temps est bien le « juge » du réussi (et donc de l'accepté): « *Ne perdons pas de vue que la question de l'acceptabilité est liée au temps. Pensons à ce qui a été construit il y a quinze ans. On ne peut pas dire que tout*

Espace Monestié de Plaisance-du-Touch (MO ville de Plaisance; MOE: Puig-Pujol Architectures). Un projet dont l'écriture a d'abord été mal comprise. La qualité d'usage, mais aussi le fait que le choix architectural contribue à limiter les coûts, ont généré une acceptabilité.



LA TABLE RONDE

Les participants :

- **Pascal Barbottin** (maître d'ouvrage, directeur de la SA Patrimoine)
- **Jean-Luc Barthet** (investisseur, directeur développement Midi 21)
- **Vincent Espagno** (architecte, agence Espagno-Milani architectes, président d'AMO Midi-Pyrénées)
- **Michel de Florinier** (architecte, agence Lacombe/De Florinier)
- **Alain Grima** (architecte, agence GGR)
- **Jérémie Harter** (architecte, Harter Architectures)
- **Jacques Lacombe** (architecte, agence Lacombe/De Florinier)
- **Jean Lamaudie** (architecte, agence Scalene, président de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées)
- **Marc Laurens** (architecte, agence Laurens-Loustau)
- **Céline Letellier-Harter** (responsable d'opérations, Europolia, vice-présidente d'AMO Midi-Pyrénées)
- **Jean-Lou Marfaing** (historien de l'architecture)
- **Emmanuel de Séverac** (directeur général d'Oppidea, trésorier d'AMO Midi-Pyrénées)
- **Jérôme Terlaud** (architecte, agence Séquences)
- **Cyrille Thonnellier** (maître d'ouvrage, directeur général Urbis Réalisations, vice-président d'AMO Midi-Pyrénées)
- **Jean-Henri Touron** (directeur CFA/MP, Financière Duval)

a été réussi, efficace en matière d'usage. Aussi bien, on se rend compte que certains immeubles qui avaient été décriés à certaines périodes, retrouvent, du fait d'un usage positif, une certaine image qu'ils n'avaient pas au départ. La notion de temps est très importante » [Pascal Barbottin].

En fait, « *pour chaque bâtiment, on constate que l'appréciation fonctionne en cycle: d'abord, à la réalisation, une phase de valorisation; ensuite, après quelques années, une phase de dévalorisation; puis à nouveau une phase de valorisation* » [Jean-Lou Marfaing]. Mais justement, « *parce que le seul juge, c'est le temps, il est agaçant de parler d'architecture contemporaine* » [Jacques Lacombe].

Quoi qu'il en soit, et notamment à partir du moment où la production architecturale devient un véritable objet public – c'est-à-dire avec une fonction publique beaucoup plus élargie que celle de la « représentation » – de la grandeur de Dieu, de la magnificence du Prince, de l'opulence privée du grand bourgeois... – elle devient aussi plus regardée par le public et regardée comme telle. Le regard et, au-delà, l'acceptabilité par « tous », deviennent un « double » nécessaire de l'œuvre – au sens commun du terme, ce qui est ouvert – d'autant que celle-ci est assortie d'une fonction sociale, utilitaire, qui touche au quotidien de la plus large population.

Il y a donc lieu de s'interroger sur « la manière dont l'architecture est ressentie par la population » [Vincent Espagno]. Et, du même coup, sur ce que l'architecture propose ou doit proposer pour être acceptée, appropriée, légitimée. Voire pour faire du public un « tiers partenaire » du projet initié par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Cette interrogation est rapportée ici sur trois terrains spécifiques :

– celui, sinon de l'architecture contemporaine, du moins de la « production architecturale d'aujourd'hui, c'est cela l'architecture contemporaine » [Jean-Lou Marfaing], sachant « qu'elle a une écriture, un discours, un vocabulaire qui s'inscrivent dans une culture de l'époque » [Vincent Espagno];

– celui d'une production « courante », au sens où elle n'appartient pas forcément au patrimoine ;

– celui aussi du territoire local, en raison de ses particularités : une culture institutionnalisée suivant laquelle « Tout le monde aime la ville historique... La modernité, ici, est liée à l'aéronautique » [Jean Larnaudie]; un véritable tropisme du refus de la densité qui explique pourquoi, sans doute, y est plus sensible qu'ailleurs « une réelle remise en cause de l'acte de construire lui-même, plus que de l'écriture contemporaine, ce qui est autrement inquiétant » [Jérémie Harter].

UN CONTEXTE CONTEMPORAIN INCERTAIN

Quid du public d'aujourd'hui ?

« Il est de plus en plus compliqué de trouver une opinion commune sur l'architecture, puisque de toute façon l'architecture contemporaine ne se caractérise pas de manière unique » [Jérémie Harter]. Dès lors comment cerner cette opinion ?



La rénovation du siège historique de la Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées (MO : Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées; MOE : Taillandier Architectes) : le parti de la maîtrise d'ouvrage a été de signer la contribution de la banque au patrimoine urbain et au développement territorial. Au risque de se voir reprocher par des clients une architecture trop contemporaine...

« Se résume-t-elle à cette cliente qui, indignée, a indiqué au responsable du Pôle ressources de la Caisse d'épargne Midi-Pyrénées qu'elle allait retirer son livret d'épargne de la banque en raison de la nouvelle architecture de l'ancien siège de la rue du Languedoc ? » [Vincent Espagno]. Au contraire, réside-t-elle en la cohorte toujours plus nombreuse des membres de réseaux sociaux qui « diffusent des like à propos des bâtiments d'architecture » [Céline Letellier-Harter]. « Le public d'aujourd'hui est-il ce Chinois qui, séduit par ses travaux réalisés à l'école d'architecture et publiés en ligne, a commandé son premier projet à un architecte toulousain » [Jean Larnaudie]. « Est-il, encore, de ces habitants de Plaisance qui, après avoir baptisé avec ironie l'espace Monestié "la boîte de sardines", se sont finalement ravisés et plébiscitent aujourd'hui le bâtiment » [Vincent Espagno] ?



Voit-on monter un « *désir d'architecture* » [Jérémi Harter] ou doit-on plutôt constater que « *Le jugement sur l'architecture est le fait de tout le monde, y compris de ceux qui ne la connaissent pas. La notion de "modernité" est tombée dans le grand public. Prenons l'exemple de la Caisse d'épargne comme symbole de modernité... Mais qu'est-ce qui est moderne? Il y avait une banque, on a refait la vitrine... mais c'est resté une banque* » [Marc Laurens].

N'y a-t-il pas une évolution des référents du citoyen lambda? Par exemple, dans le design Ikea [Pascal Barbottin, Jérémi Harter] – sans que l'intéressé sache d'ailleurs combien il est inspiré par les théories du Bauhaus. Mais son opinion n'est-elle pas surdéterminée par les effets de mode, au demeurant entretenus par des « *revues d'architecture qui priment l'objet* » [Alain Grima], « *qui donnent une certaine*

La clinique psychiatrique Sainte-Marie à Rodez (MO: Association clinique Sainte-Marie; MOE: Lacombe/de Florinier architectes): le maître d'ouvrage était un passionné d'architecture, ce qui a favorisé un travail de facture très contemporaine. Son intérêt est dans l'histoire qu'il raconte: un parti sensible consistant à dédramatiser « l'anormalité » en la surexposant...

idée de l'architecture comme prouesse, celle des stars, mais négligent l'architecture patiente, de la recherche » [Jacques Lacombe].

On peut noter « *qu'il y peut y avoir consensus, éventuellement liés aux effets de mode* » [Jean-Lou Marfaing]. Mais comment intégrer une palette des goûts qui s'accroît et se contraste à grande vitesse sous l'effet, notamment, des nouvelles technologies? Et n'y a-t-il pas le risque, dans la « *question, certes importante de l'acceptabilité, de s'en tenir à suivre les avis du public?* » [Marc Laurens].

S'il n'est pas homogène dans ses goûts, le public ne l'est pas non plus dans son statut au regard de l'objet construit. En réalité, « *la question de la réception doit être envisagée différemment selon qu'il s'agit du public, de l'opinion publique, qui n'occupent pas le bâti, ou de l'usager, qui l'occupera. Cette distinction est essentielle et opérationnelle* » [Jean-Lou Marfaing]. Est-elle si évidente? « *En tant que maître d'ouvrage, je ne fais pas cette distinction. Avant d'être un usager, mon client, c'est d'abord du public. D'une certaine manière, le public c'est celui qui, à travers les premières esquisses et images du projet, adhère le premier.*





Résidence « Al Ferats », ZAC Andromède (MO: Patrimoine; MOE: GGR, PPA architectures): un programme d'habitat dit de « Génération 21 », axé sur l'innovation et la maîtrise des prix. Le procédé constructif est inspiré des modules de cuisine Ikea qu'on peut choisir en fonction de leur coût et conçus selon le principe du mécano.

Ensuite, il faut le transformer en prospect, puis en client, puis en usager » [Cyrille Thonnellier]. « Je la trouve intéressante. Mais justement, le problème, c'est qu'il faut aussi parler au public. Faut-il se résoudre à ce qu'il soit constitué des riverains installés à dix, vingt ou trente mètres de l'opération, avec lequel il y a toutes les chances d'aller au conflit? » [Jérémié Harter].

Quelle lisibilité de l'architecture ?

« On comprend bien ce que peut être l'acceptabilité, mais que veut-on dire lorsqu'on parle d'architecture contemporaine ? » [Jean-Henri Touron]. Pour autant qu'elle ne puisse se résumer à une image, la visibilité et la lisibilité de la production architecturale sont d'autant moins perceptibles par le non-professionnel que « nous avons une écriture

personnelle, différente, qui peut être vue comme très hétérogène. L'architecture contemporaine ne se caractérise pas par un mouvement. Je ne saurais dire ce qu'elle est. Et, a fortiori, je ne vois pas comment le public le saurait » [Jérémié Harter].

Le temps n'est en effet plus au « mouvement » qui, a défaut de recevoir un assentiment généralisé – pour preuve, la réaction du régionalisme critique par rapport au mouvement moderne [Jean-Lou Marfaing] – pouvait être compris à partir de certaines idées clés. Pas de point de repère, non plus, du côté de ce qui pourrait être une « école locale, à l'instar de ce qui existe dans certains pays européens, d'où une architecture plus homogène, prenant assise sur des modes de vie et des savoir-faire locaux. Elles ont permis de faire rentrer dans la modernité des lieux insoupçonnés » [Jean Larnaudie].

Si l'exemple de ces pays montre que le débat entre « néo-régionalisme et contemporain » n'a ainsi plus lieu d'être, il se reporte néanmoins sur d'autres termes. « Avant de vouloir à tout prix "faire du contemporain," certains

élus veulent surtout d'abord voir des projets différents, "remarquables" et des images pour se faire une opinion. Je suis persuadé que le contemporain est acceptable par la population, l'usager, l' élu, à partir du moment où il est cohérent, respectueux, et non pas dans la singularité à outrance » [Cyrille Thonnellier]. Pourtant, que veut dire « respectueux » : « *ce qui ne choque pas ? S'agit-il d'inciter les gens à la liberté, à l'ouverture ? Ou au contraire à la fermeture, la sécurité, la couleur locale ?* » [Marc Laurens]. Aussi bien, « *ce ne sont pas forcément les projets innovants qu'on a construits ces dernières années qui ont posé problème. Cela a pu arriver, souvent, sur des projets plus traditionnels* » [Pascal Barbottin].

La difficulté que le public peut avoir à « lire » ce que lui propose l'architecte n'est-elle pas liée à une tendance de la profession à négliger « *la recherche constante et patiente de solutions fondamentales, susceptibles de développement, de croissance, de répétition* » et à se disperser « *en contributions personnelles plus ou moins brillantes qui ne réussissent pas à s'insérer, ensuite, harmonieusement dans un environnement, ni à s'expliciter de manière moins personnelle, ni à répondre aux besoins de la collectivité* » [Walter Gropius, cité par Jean-Lou Marfaing].

Sur le point clé de l'acceptabilité qu'est la qualité d'usage, « *on n'a jamais fait aussi confortable, aussi lumineux et, avec le faire ensemble, on tire son appréhension vers le haut* » [Jean Larnaudie]. Suffit-il de s'en tenir à cela : « *Je ne suis pas sûr qu'on puisse évacuer la question culturelle via l'usage. Se limiter à une réponse à l'usage est assez basique. Dans le cas de Plaisance, c'est parce que les administrés ont compris que la solution architecturale s'inscrivait dans le contexte d'une économie des moyens, qu'ils ont ensuite adhéré à l'écriture de l'architecte* » [Vincent Espagno].

COMMENT FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ, À QUELLES CONDITIONS ?

Chaque projet est inévitablement singulier, en tant qu'il « *raconte toujours une histoire, une vie, des émotions* » [Jacques Lacombe]. Que faire, cependant, pour que cette intention soit communément acceptée par le résident urbain du XXI^e siècle, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il se présente sous un profil multiforme ? Qu'en résulte-

t-il, d'abord, pour les acteurs de l'acte de construire, au premier rang des architectes, sous l'angle d'un dialogue actualisé avec la population ? Sachant qu'il ne pourra être efficient sans réaffirmation, par les élus, de l'importance de cet acte pour le « *vivre en ville* ».

Quelques clés du dialogue avec la population

- *Mieux cerner l'identité du public*

Il paraît plus que jamais nécessaire de « *s'appuyer sur des outils de connaissance et d'appréhension de la manière dont les gens vivent. Ces outils – sociologie, en particulier – peuvent nourrir la réflexion* ». L'intérêt de la distinction entre usager et public réside en ce qu'elle permet de dégager



Programme d'habitat participatif Callisto sur l'écoquartier Balma-Vidaillhan (voir aussi en page 28). Une piste intéressante pour l'acceptabilité avec un fort niveau d'implication des résidents. Dans ce type de démarche, le facteur temps est intégré par contraste avec ce qui se passe dans les programmes plus classiques où, au contraire, il tend à se réduire.

des critères objectifs d'évaluation, par le maître d'œuvre, de la manière dont son projet est reçu [Jean-Lou Marfaing].

- Appréhender des contextes de réception différenciés

De la maison individuelle, au collectif de logement, au grand équipement public, le contexte de la réception n'est pas forcément le même. « *Concernant le logement, il s'agit bien de coller aux usages. Mais concernant l'architecture publique, on peut poser pour principe que la singularité sera d'autant mieux acceptée que l'ouvrage est plus ouvert au public: ce qui passe, du point de vue de l'originalité de l'écriture, pour un musée, ne passera pas pour un bâtiment administratif* » [Jean-Lou Marfaing].

Sur autre plan, le « *cheminement qu'on peut avoir avec le particulier maître d'ouvrage et qui fait qu'il pourra accepter,*

Programme d'habitat intermédiaire du Hameau de la Crouzette (MO : Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées, Spirit, Toulousaine d'Habitation, La Cité Jardins); MO opérationnelle (Nexity, Spirit); MOE : Almudever Fabrique d'architecture, Harter architecture, agence Laurens et Loustau (signature commune). Pour ce programme original conçu à l'initiative d'AMO Midi-Pyrénées, la communication avec le futur usager a été un levier essentiel de commercialisation.

au final, un projet très différent de ce qu'il envisageait au départ » [Jacques Lacombe], ne peut pas être « *reproduit sur un programme de cinquante logements pour lequel, il faut poser des questions de mode de vie, de règles d'usages. Autrement dit, il appartient aux architectes de bien identifier la commande, bien différencier le programme* » [Jean-Lou Marfaing].

- Communiquer

Une communication sur l'architecture peut être payante, comme le montre l'exemple de Plaisance, ou encore celui du projet AMO Habitat à Auzeville : « *Certes, on a eu droit à quelques remarques des riverains. Mais, dans les réunions qu'on a tenues, aux côtés des commerciaux, avec les clients potentiels, ils n'ont pas abordé, ni remis en cause l'écriture architecturale. J'ai l'impression que lorsque l'architecture est expressive, cohérente et qu'on a bien communiqué dessus, on arrive à mieux faire accepter la densité* » [Jérémy Harter].

- Faire ensemble « avec celui qui va vivre »

Est-ce qu'il ne faut pas aller plus loin et passer du « *faire pour celui qui va vivre* » au « *faire avec celui qui va vivre* » ? Autrement dit, l'architecte ne devra-t-il pas moins se centrer sur l'écriture architecturale à proprement parler que se



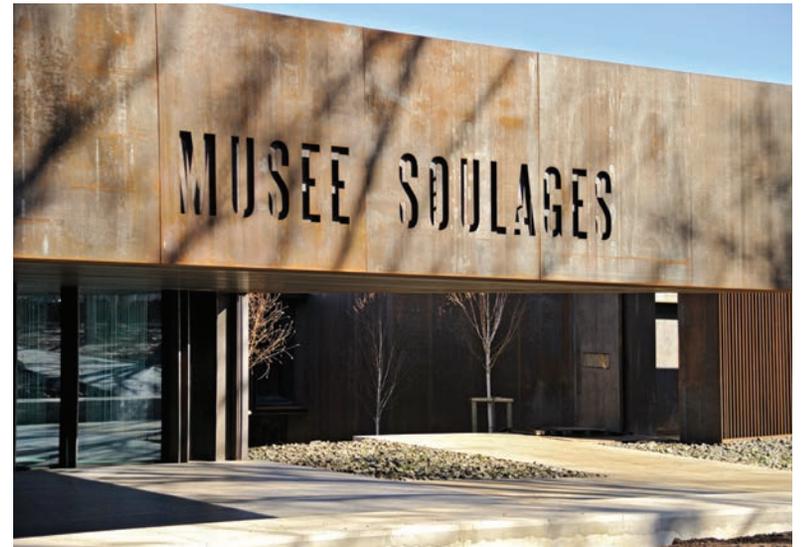
positionner « *comme l'un des interlocuteurs du faire la ville. Nous devrions intervenir beaucoup plus tôt. Le succès de l'espace Monestié tient au fait que le programme a été fait avec l'architecte. On ira de plus en plus en plus vers l'accompagnement, le prédictif et l'échange* » [Jean Larnaudie].

Une exigence pas facile à intégrer, vu que paradoxalement « *dans notre métier, et en particulier concernant le logement, le temps alloué au projet continue à s'étioler, alors que le temps est un facteur clé pour l'acceptabilité* » [Jérôme Terlaud]. De nouvelles pistes se dessinent « *sur les projets d'habitat participatif, où le temps fait partie du jeu. C'est un ingrédient, pas le seul, susceptible de produire de l'acceptabilité par les usagers – "les" puisqu'ici on parle de logement collectif. Pour autant, ça s'inscrit dans des formes, qui ont vocation à être visibles* » [Emmanuel de Séverac].

EN ATTENTE PAR RAPPORT AUX ÉLUS

L'exemple de Plaisance (où le projet a quand même abouti), mais aussi d'autres communes de l'agglomération où une certaine frilosité se manifeste « *au point que la meilleure solution, pour être réélu serait de ne rien construire, dixit un élu* » [Jérémy Harter], amène à s'interroger sur le risque, non seulement de voir freiner les projets, refuser toute écriture qui ne satisferait pas immédiatement au goût du public, mais aussi et surtout sacrifier une vision de la ville, nécessairement projetée à long terme.

Serait-ce lié à une absence de projection sur l'évolution urbaine: « *À Lyon, Michel Noir a posé la première pierre d'une lecture du développement de la cité poursuivie par ses successeurs indépendamment des étiquettes politiques. C'est ce que qui manque à Toulouse. Les élus, depuis des décennies, ont subi le développement économique et urbain de la cité, porté par les activités aéronautique et spatiale. L'attractivité de Toulouse n'est pas à démontrer, mais nous souffrons aujourd'hui d'une absence de vision consensuelle sur la ville, dont les fondamentaux auraient dû être établis dans les années 1980-1990. Un exemple: le développement non structuré de l'immobilier d'entreprise sur l'agglomération, qu'on peut mesurer par le rapport entre la localisation du parc et la proximité du réseau de transports en commun. L'appropriation de la ville de demain par les habitants passe par une vision claire,*



Musée Soulagés (MO : Grand Rodez ; MOE : RCR Architectes) : un « geste » contemporain au cœur de Rodez. Il se justifie par les enjeux du projet urbain : projection sur le devenir économique du territoire (vers une économie des loisirs) ; redéfinition de l'échelle du centre d'agglomération. Sur le plan de l'écriture, les architectes ont travaillé en lien avec Pierre Soulagés.

simple et consensuelle du développement urbain, portée par les élus sur le long terme. Cette appropriation acquise, l'acceptabilité de l'écriture architecturale suivra... » [Jean-Luc Barthet] ?

Serait-ce que les élus manqueraient « *d'avoir pu se former sur les problématiques de grands objectifs d'urbanité ?* » (Vincent Espagno) ou « *qu'ils resteraient sur un prisme de l'architecture du XX^e siècle et sur des références anciennes qu'ils projeteraient sur le public* » [Pascal Barbottin] ? Pour autant, peut-on négliger le fait « *qu'aucun d'entre nous ici n'a la légitimité, qui relève des élus, pour poser certaines choses sur le territoire. Nous les formons, dans un dialogue singulier, quotidien. La vraie vie dans les ZAC à Toulouse, c'est cela. La question de l'architecture se discute, par exemple, dans les réunions de choix des projets à Oppidea* » [Emmanuel de Séverac]. |

repères RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2014

Visites de chantiers ou d'opérations achevées d'équipements publics, de logements publics et privés... Rencontres, conférences, débats... Autant d'occasion de nouer et d'enrichir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, industriels, professionnels, mais aussi élus et représentants des collectivités ou d'entreprises. Retour sur les manifestations organisées en 2014.

Visite du 27 février 2014

ESPACE PONT-DES-DEMOISELLES (TOULOUSE)

L'ancienne école municipale Jules-Ferry retrouve une nouvelle intégrité de bâti, en même temps qu'une fonctionnalité élargie au sein d'un nouveau complexe socio-culturel municipal, l'espace Pont-des-Demoiselles. Le nouvel ensemble réunit des équipements jusque-là installés en divers points du quartier – MJC, mairie annexe, biblio-

thèque, nouvelle salle de spectacle. S'y ajoute un foyer des aînés déjà dans les murs, et témoin d'une évolution peu maîtrisée du site : l'école de facture typique III^e République (XIX^e siècle), après le déplacement de l'établissement éducatif à proprement parler, s'était vue coloniser par de nouveaux occupants et par des aménagements ou extensions plutôt hétéroclites (années 1970).

UN SITE RÉUNIFIÉ ET RÉOUVERT

Souhaitant redonner de la visibilité aux divers équipements, en même temps que mutualiser leur fonctionnement, la ville de Toulouse engageait dans la première décennie des années 2000, un projet de reprise du site. La maîtrise d'œuvre de l'opération de reconstruction-restructuration, qui devait s'achever courant

2014, était confiée aux architectes de l'agence toulousaine De Hoÿm de Marien. Dont l'intervention a consisté à recréer une unité de lieu, à faire respirer l'étroite parcelle, à la refaire dialoguer avec la rue. L'ancienne « cour de récréation » s'est ainsi transformée en patio d'agrément (avec tables, espaces végétalisés, stabilisé pour les enfants) visible depuis la rue et matérialisant (par son revêtement) un cheminement du dehors vers le dedans. Ce patio, accessible depuis l'ensemble des unités, est un élément structurant de la nouvelle composition d'ensemble.

UNE COMPOSITION FAVORISANT LA MIXITÉ D'USAGE

Cette composition articule des entités « autonomes » et favorise, du même coup, la mixité d'usages. La bibliothèque et le foyer des aînés se distribuent à gauche du hall d'entrée, la mairie annexe et la MJC sur sa droite. **[suite page 14]**



Débat du 4 février 2014

RENCONTRE AVEC L'ARCHITECTE CONSEIL DE LA VILLE DE TOULOUSE

Dans quelle mesure la création d'un poste d'architecte conseil de la Ville facilitera-t-elle le dialogue entre les professionnels et la collectivité ? Tel était le thème de la rencontre avec Daniel Benyahia (adjoint au maire de Toulouse en charge de l'Urbanisme) et Catherine Jakob (architecte conseil de la ville de Toulouse). La créatrice de l'agence Jakob et Mac Farlane a été en effet nommée à ce poste dans le courant de l'année 2013.

Pour une meilleure gestion des permis de construire...

L'objectif de la collectivité, rappelle Daniel Benyahia « *était de mieux gérer la décision concernant les permis de construire, d'autant que la demande est allée croissant, et de répondre à la demande des architectes d'avoir un interlocuteur légitime* ». Dans cette perspective, un architecte « local » ne pouvait être retenu. Il était clair, par ailleurs, que si le professionnel choisi devait être reconnu par ses pairs, la « décision » restait prérogative du maire. Le « dynamisme de Toulouse », l'envie « *de sortir de l'agence et de s'essayer à un autre aspect du métier* » ont incité l'architecte, recrutée sur concours, à candidater.

Contrôler, mais aussi dialoguer avec les professionnels...

Dominique Jakob n'instruira « *a priori que les projets qui dépassent les 20 logements. Mais je donnerai au besoin mon avis sur de petits projets posant des problèmes sérieux* »... Son expertise architecturale sera plus spécialement mobilisée concernant les opérations réalisées en territoire sensible : grand secteur sauvegardé d'une part, zones urbaines en mutation de l'autre. Fonctionnellement, sa mission conjugue deux volets : permettre à la collectivité d'affermir ses positions, dialoguer avec les professionnels. Avec pour critères premiers : « *l'inscription dans l'environne-*

ment, l'innovation architecturale, le sens du projet, qu'il soit d'une écriture très contemporaine ou plus traditionnelle ». L'adjoint au maire en charge de l'Urbanisme a volontiers rappelé : « *Nous l'avons expliqué aux promoteurs : pour nous, un refus est le signe d'un échec. Mais, n'oublions pas tous les permis qui n'ont pas été refusés. Nous avons pu, grâce à la discussion, faire évoluer bien des projets.* »

... Inciter à privilégier le cadre de vie par rapport au mètre carré

L'un des points clés sur lequel une évolution est attendue est celui de la « densité appropriée ». L'heure de l'étalement urbain est révolue. Pour autant, pas question de donner un feu vert à des « *opérations simplement calées sur le maximum autorisé par le PLU. Nous ne pouvons pas accepter cette logique. Il faut privilégier le critère du cadre de vie sur celui des mètres carrés* ». L'acceptabilité des opérations par la population doit être prise en compte par les promoteurs comme les architectes. En revanche, a souligné Daniel Benyahia, « *la Ville envisage de sanctionner les recours abusifs des particuliers et elle usera de son droit de préemption à prix contesté* ». |



De gauche à droite :
Dominique Jakob,
Pascal Barbottin,
Daniel Benyahia.



[suite de la page 12] L'équipement de spectacle (salle principale en rez-de-chaussée, petites salles d'activités à l'étage) prend assise en vis-à-vis du corps principal original et vient se raccrocher à son aile droite grâce à la réorganisation des circulations que matérialisent des passerelles métalliques et cheminements en bois. L'accès aux différentes entités se fait depuis un « sas » implanté dans le bâtiment en façade sur rue ; c'est la seule inflexion au programme initial projeté par la maîtrise d'œuvre.

L'aménagement de l'espace de spectacle ainsi que les restructurations opérées sur les éléments plus anciens, ont permis de densifier l'occupation de l'espace (de l'ordre de 30 %).

UN DIALOGUE ENTRE L'HIER ET L'AUJOURD'HUI

La maîtrise d'ouvrage avait souhaité que la mémoire des lieux reste lisible. Le monument aux morts accolé à la façade principale continuera ainsi à s'exposer sur l'avenue. Mais, au fil d'une intervention que l'architecte ne concevait que comme « *aimable avec ce qui existait déjà* », le

travail plus fin a consisté, non seulement à valoriser le bâtiment principal, mais aussi à le faire dialoguer avec une

Une extension qui affirme clairement son vocabulaire contemporain.

extension qui affirme clairement son vocabulaire contemporain, et *a priori* fortement contrasté, par son matériau, sa couleur. L'allure générale (façade, toiture), la matérialité de son

enveloppe (brique), ont été conservées, tout en créant un niveau supérieur et en réaménageant ses ouvertures sur la partie en rez-de-chaussée. Cette réouverture, qui renforce d'ailleurs son rapport d'aménité à l'extérieur, contribue, ainsi que la trame métallique, au dialogue entre l'hier et l'aujourd'hui.

Ainsi que le souligne Michèle de Hoÿm de Marien, « *la mission complémentaire sur la signalétique et le mobilier confiée à l'agence a été un plus pour la mise en œuvre et le dialogue avec les utilisateurs* ». Un dialogue salué par la directrice de l'Animation socioculturelle de la ville, gestionnaire de l'équipement. L'engagement des entreprises, souligné par l'architecte, a été essentiel à la qualité de cette réalisation, inaugurée en octobre 2014. |

Référence	Espace Pont-des-Demoiselles, Toulouse (31)
Date de livraison	Mars 2014
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation administrative, culturelle, socioculturelle
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	Michèle et Gabriel de Hoÿm de Marien (architectes)
Surface	2 500 m²
Montant des travaux	4,4 M€

Visite du 27 mars 2014

MAISON DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (TOULOUSE)

Livré en fin 2013, le bâtiment de la nouvelle Maison de la recherche et de la valorisation de l'Université de Toulouse héberge divers services « communautaires », plusieurs organismes de formation (département Formation et Vie étudiante, Cfpa Midi-Sup, Ispt-Cnam), le Service informatique universitaire et des unités de valorisation de la recherche et de transfert de technologie (département Recherche et Doctorat, SATT Toulouse Tech Transfert).

MUTUALISER LES FONCTIONS DANS DES ENTITÉS PLUS VISIBLES

La maîtrise d'ouvrage (Université fédérale de Toulouse/Midi-Pyrénées, Service aménagement et immobilier) a initié le programme en 2009. Inscrit au nombre des grands chantiers associés au Plan Campus, il en traduit l'un des axes clés : mutualiser des fonctions, donner une nouvelle visibilité aux entités majeures, faire exemple aussi en matière environnementale. C'est l'agence toulousaine Espagno-Milani qui en a assuré la maîtrise d'œuvre.

UNE ACTUALISATION DE L'HÉRITAGE...

Les architectes ont privilégié la réhabilitation plutôt qu'une reconstruction, afin d'actualiser l'héritage de qualité légué par Ernest-Ferdinand Chabanne – à l'instar de ce qui avait été fait pour la bibliothèque universitaire toute proche. Une option d'autant plus justifiée que le bâtiment – originellement dédié à une école d'ingénieurs (Ensiacet), désormais installée à Labège – demeurerait en bon état.

Ont été ainsi préservés la structure d'ensemble ainsi que des éléments particulièrement caractéristiques : façade structurante, découplage entre façade noble (délimitant les espaces d'activité) et façade arrière (délimitant la zone de services), ordonnancement autour d'un patio central ; structure béton, ou encore sculpture « 1 % » du patio. L'actualisation a notamment consisté à ouvrir généreusement l'édifice sur lui-même et sur l'extérieur, à animer l'intérieur



Les architectes ont privilégié la réhabilitation plutôt qu'une reconstruction afin d'actualiser l'héritage de qualité légué par Ernest-Ferdinand Chabanne. L'actualisation a notamment consisté à ouvrir généreusement l'édifice sur lui-même et sur l'extérieur.

par une nouvelle palette colorée (sobre mais égayante). Le bâtiment de premier plan, qui abrite des classes et bureaux, est flanqué d'un hall d'accueil positionné en décroché, dans le prolongement immédiat duquel sont situés, de part en part, trois amphithéâtres et un espace de convivialité au contact du patio et amplement éclairé en lumière naturelle. La partie arrière accueille les laboratoires (protégés) et les fonctions techniques.

INCLUS HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Un effort particulier a été porté sur les performances environnementales et le confort d'été. Afin de préserver l'intégrité de la façade du bâtiment originel, il a été décidé d'isoler par l'intérieur. L'inertie est assurée grâce à la présence de dalles de béton apparent en plafond caisson, que complètent des protections solaires et des menuiseries performantes. Sont également mis en service une ventilation en double flux et des centrales de traitement d'air équipées de récupérateurs de chaleur, une GTC pour piloter la ventilation et le chauffage. Le bâti est amplement éclairé en lumière naturelle et la lumière artificielle est régulée. La consommation d'énergie primaire est réduite de 45 %.

Référence	Maison de la recherche et de la valorisation, université de Toulouse (31)
Date de livraison	2013
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation d'enseignement, formation, recherche
Maîtrise d'ouvrage	Université fédérale Toulouse/Midi-Pyrénées
Maîtrise d'œuvre	Espagno-Milani (architectes); Beterem (BE)
Surface	11 335 m ²
Montant des travaux	15,5 M€

Voyage flash du 11 avril 2014

LE PROJET EUROMÉDITERRANÉE (MARSEILLE)

Site historique plus que bimillénaire d'origine grecque... Point de contact majeur entre l'Orient et l'Europe... Deuxième ville de France... Premier port du pays... Autant d'atouts de Marseille qui semblent s'être effacés au contact des vicissitudes d'une histoire tourmentée. L'irréductible vis-à-vis du pouvoir central vaudra à la ville les foudres de Louis XIV (ce qui laisse, certes un beau patrimoine). Plus récemment, l'occupant allemand, agacé par l'état d'esprit local, détruira une partie de la ville ancienne en 1943.

Survient ensuite le détricotage de l'économie maritime et des activités associées, liée notamment au déclin de l'Empire français et au déplacement d'une partie de l'activité à Fos-sur-Mer. C'est le début de problématiques socio-économiques, puis urbaines, liées à la décolonisation et à ses suites de longue durée. S'y ajoute celle, toujours actuelle, d'une gouvernance du territoire, au point qu'en 2014, l'institution métropolitaine avait encore quelque mal à fonctionner effectivement comme telle⁽¹⁾.

REDONNER À LA VILLE UNE AURA INTERNATIONALE

Le projet EuroMéditerranée, initié en 1995 sous forme d'Opération d'intérêt national⁽²⁾ (État, Ville, Marseille-Métropole, région PACA, Département, avec l'appui de l'Europe) a précisément pour objet de faire sortir la cité phocéenne de ces carcans, contribuant à la réalité et à l'image d'une ville à l'abandon, tout à fait folklorique mais en recul sur l'avancée du siècle. Il s'agit, à travers un grand projet d'aménagement (le plus important projet de rénovation urbaine en Europe) et de développement économique, d'actualiser les atouts et, plus, de refonder une cité à l'audience internationale réelle.

Les premières réalisations sont signées dans les années 1990 (friche de la Belle-de-Mai, ZAC de Saint-Charles), en lien avec l'arrivée de la LGV ferroviaire qui réancré Marseille



à l'axe de développement majeur du Nord-Est européen. Le projet va connaître une accélération dans la première décennie du nouveau siècle, en s'articulant à l'attribution du label Capitale européenne de la culture pour l'année 2013.

LA MER: RESSOURCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Les deux concepts clés sont: d'une part – d'où le nom d'EuroMéditerranée – de s'appuyer sur la ressource « culturelle » au sens plein du terme (c'est-à-dire incluant l'économique) que constitue la mer; d'autre part, de privilégier une reconstruction de la ville sur elle-même plutôt qu'une logique d'extension – au demeurant peu productive jusque-là.

Reconnecter les deux façades maritimes

L'un dans l'autre, il sera nécessaire de résorber la fracture existant entre les deux fronts de mer, côté Vieux-Port et côté zone portuaire, en redynamisant les axes traversants (rue de la République, passage du fort Saint-Jean...). La réurbanisation imposera aussi de libérer le territoire de l'emprise autoroutière (gare Saint-Charles/porte d'Aix; boulevard du Littoral). Progressivement, se réinvestissent quelque 500 hectares de territoire autour de cinq zones

clés⁽⁹⁾: Zac Saint-Charles (pôle multimodal), rue de la République, quartier de la Belle-de-Mai (industries de la culture, des médias), Joliette et Cité de la Méditerranée (restructuration de la

À gauche, le Mucem et la Maison de l'image;

à droite, l'ombrière de Norman Foster sur le Vieux-Port.

façade maritime, réaffectation de l'héritage

de l'économie portuaire en équipements publics emblématiques, nouvelle offre tertiaire, logement).

Les fils directeurs

Ce réinvestissement procède de trois grands fils directeurs: – *Dimension sociale/offre locative densifiée et requalifiée, avec objectif de doublement de la part du locatif social*: un nouveau cadre « résidentiel » se dessine, au gré de très nombreuses opérations, telles que: M5-Les Docks (MO: OPAC/MOE: Yves Lion, Roland Castro et Sophie Denissos); résidence de tourisme « Appart'City » (MO: Ogic/MOE: Atelier Fernandez-Serres) ou, à plus large échelle, îlot 2B d'Arenc (MO: Bremond et Progéral/MOE: Philippe Gazeau, Atelier Yvann Pluskwa, Herreros Arquitectos) épousant la « trame Mirès » (projet immobilier d'envergure du XIX^e siècle mais qui ne put être achevé).

– *Exemplarité environnementale*: en lien avec le réseau Écocités, d'où principes d'architecture bioclimatique, projet

Référence	Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Marseille (13)
Date de livraison	2012 ⁽³⁾ , 2013 ^(1,2)
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation culturelle, distribués sur 3 sites: musée ⁽¹⁾ , fort Saint-Jean ⁽²⁾ , réserves ⁽³⁾
Maîtrise d'ouvrage	Direction des musées de France
Maîtrise d'œuvre	Rudy Ricciotti, Roland Carta ^(1, 2) ; Corinne Vezzoni ⁽³⁾ (architectes)
Surface	15 000 m ² ⁽¹⁾ ; 15 000 m ² ⁽²⁾ ; 13 000 m ² ⁽³⁾
Montant des travaux	165 M€ ^(1, 2) ; 24,99 M€ ⁽³⁾

innovant de production d'EnR par thalassothermie, modèle d'évaluation de l'impact bioclimatique conçu avec Météo-France.

– *Couplage culture/économie*: à travers une offre culturelle, de loisirs, contribuant à renforcer la vocation portuaire actuelle sur le créneau des croisières. C'est le volet majeur d'EuroMéditerranée, matérialisé par un impressionnant chapelet de réalisations architecturales dont la construction a été menée tambour battant pour être à l'heure de 2013, dont entre autres: Archives et bibliothèque départementales (2007; MO: Conseil général des Bouches-du-Rhône; MOE: C. Vezzoni et Associés); salle du Silo (2011; MO: Ville et Sogima/MOE: E. Castaldi, R. Carta); Fonds régional d'art contemporain (2013, MO: Région PACA/MOE: K. Kuma); musée Regards de Provence (2013, MO: Eurl Dumont et Fondation regards de Provence/MOE: Atelier 9-MAP); théâtre de la Minoterie (2013, MO: Ville, DGVE, DCRE – SEECO/MOE: G. Beccaria); villa Méditerranée (2013, MO: Conseil régional/MOE: S. Boeri).

Il faut adjoindre à ce nouveau capital la très élégante ombrière de Norman Foster sur le Vieux-Port, mais aussi, quoique d'objet non culturel, la saisissante tour CGA-CGM conçue par Zaha Hadid pour le troisième groupe mondial de transport maritime en conteneurs... Sans oublier le MUCEM.

LE MUCEM, EMBLÈME DU PROJET

C'est à proprement parler l'icône du projet, au point que la carte postale de la ville – le Vieux-Port – s'en trouve transformée. Établissement de statut national, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, que la population locale (et internationale) s'est rapidement approprié sous son acronyme « Mucem » a également été livré en



Cathédrale de La Major... L'enjeu urbain d'EuroMéditerranée est de reconnecter les façades de la ville sur la mer.

2013. La direction des musées de France (et son bras opérationnel l'EMOC) en a assuré la maîtrise d'ouvrage, tandis que la maîtrise d'œuvre se distribuait entre Rudy Ricciotti, Roland Carta, et Corinne Vezzoni. C'est qu'il s'agit, en effet, d'un complexe regroupant trois entités: Mucem, Institut des métiers du patrimoine (ex. fort Saint-Jean) conçus par les deux premiers; réserves installées à la Belle-de-Mai conçues par Corinne Vezzoni (construites en PPP, opérateur privé Icade).

La matérialité de la mer

Rudy Ricciotti confie, sur le ton qui lui est si particulier, qu'il a voulu un « *projet narratif, résolument libéré du minimalisme et du conceptuel* ». Roche marine irisée de jeux d'eau? Trésor ombré de noir repris à la mer dans le filet du pêcheur? Container chargé par le grutier docker puis déposé sur le quai de l'aire portuaire? Sans oublier ces passerelles qui organisent la circulation intérieure tout comme la jonction au site du fort. Le projet ré-explicite le rapport si particulier de la ville à la mer: poésie des jeux d'eau, de vent, de roche, d'horizons nécessaires et ouverts; matérialité de l'activité portuaire et du navire.

Cet imaginaire s'active d'autant que la construction, tout comme la Maison de l'image voisine, s'est avancée dans l'eau. Pour autant, pas de nostalgie: lignes contemporaines,



La restructuration urbaine opère à travers l'implantation d'équipements culturels tels que le FRAC (Kengo Kuma), d'immeubles de bureaux, mais aussi de multiples programmes de logement. Ci-dessous, vue de la Tourette, une réalisation d'habitat historique signée Fernand Pouillon.



ossature intégralement en béton pré-contraint, couleurs autonomes (noirs, gris, blanc). La couleur locale réapparaît avec élégance dans le jardin méditerranéen qui coiffe l'édifice, au contact d'espaces d'animation et de restauration, et annonce la transition vers la composition plus classique et colorée du fort Saint-Jean. Le musée en tant que tel abrite, sur cinq niveaux, l'accueil, des galeries d'exposition (niveaux 1 et 2), un auditorium, une librairie et le restaurant avec terrasse.

À la jonction des deux façades maritimes

Reconnecté d'un côté au Vieux-Port via le fort Saint-Jean et un cheminement, positionné de l'autre à quelques « brasses » de la gare maritime, le Mucem constitue ainsi le « point nodal » de la réconciliation entre la ville et la mer projetée par EuroMéditerranée.

UN PATRIMOINE D'ARCHITECTURE

L'aménagement de l'esplanade de la Méditerranée a permis également de faire retrouver à la cathédrale de la Major son statut monumental (parvis dégagé, rénovation du bâti). Côté ville historique, la nouvelle attractivité de Marseille se façonne également (réaménagement du Vieux-Port, ancien Hôtel-Dieu réhabilité en hôtel de grand luxe)...

Concernant la réappropriation du patrimoine qui s'opère, on ne peut manquer d'évoquer la figure de l'architecte Fernand Pouillon, qui joua un rôle essentiel dans la reconstruction la ville après la guerre. Il y fit preuve d'une capacité, aussi étonnante que controversée, à conjuguer l'art de l'architecte (néoclassicisme extérieur, fonctionnalité, moderniste en intérieur; maîtrise des matériaux traditionnels), du constructeur et, même, du promoteur. Témoin remarquable de sa manière, l'ensemble d'habitat de la Tourette, construit très rapidement et à coût réduit grâce à l'articulation entre architecture et ingénierie et au procédé de la pierre banchée. Cette cité a pour particularité d'ouvrir sur les deux nouveaux horizons maritimes de la ville. |

1) La visite était notamment guidée par Nicolas Mémain (marcheur urbain, spécialiste de l'architecture) et l'architecte-urbaniste François Kern. À noter aussi, une intervention surprise de Rudy Ricciotti sur la terrasse du Mucem.

2) Le projet a été lancé en 1995 dans le cadre d'une OIP. Après une première tranche à horizon 2007, une extension a été décidée à horizon 2020, portant l'aménagement total de 370 à près de 500 ha dans le cadre de plusieurs ZACs. L'investissement mobilisé est de l'ordre de 7 milliards d'euros. Entre 1995 et 2013, une centaine d'opérations a été réalisée, pour 1 million de m² de bureaux, 200 000 m² de surfaces commerciales, 200 000 m² d'équipement public, 18 000 logements neufs.

3) Équipes d'urbanistes : Fortier/Savignat (Zac Saint-Charles); Vouquette/Céleste (Joliette); Atelier Lion/Atelier Kern et associés/Ilex (Eurocité Méditerranée).



Visite du 22 mai 2014

LE METRONUM, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (TOULOUSE)

Ouvert au public en janvier 2014, Le Metronum est un équipement culturel municipal abritant des salles de spectacle, des studios d'enregistrement, un centre de documentation, des salles à disposition des associations. C'est une version « à jour » du concept de « Scène de musiques actuelles », c'est-à-dire un établissement dédié à la diffusion, la formation des professionnels, la médiation avec les publics.

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT DE LA ZAC DE BORDEROUGE

L'opération a également un enjeu territorial: il s'agit d'un équipement structurant de la ZAC de Borderouge Nord, qui a vocation à animer, mais aussi à accueillir des acteurs du quartier. Le bâtiment prend place entre l'avenue André Netwiller et le parking de rabattement de la station de métro, dont l'emprise a, du coup, été quelque peu réduite. La proximité au métro est à l'origine du jeu de langage subtil (métro/métronomie) auquel s'est livré un habitant du quartier

à l'occasion du concours lancé par la Ville pour donner au lieu son nom de baptême.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été déléguée par la Ville à l'opérateur public métropolitain Oppidea. Sa maîtrise d'œuvre a été assurée par l'équipe Gouvy-Grima-Rames, avec le concours notamment de Gamba Acoustique pour le point nodal du programme que constitue l'acoustique intérieure (salle de spectacle, box, studio d'enregistrement) et extérieure (limiter l'impact sur le voisinage), celui du Ducks Sceno pour la grande salle de spectacle et celui de Betem pour les dispositifs environnementaux.

UNE COMPOSITION SUBTILE DANS LA MASSE

Si le positionnement souhaité de l'édifice ne leur offrait pas de point d'accroche, la commande passée aux architectes n'incluait pas de contrainte spécifique à la morphologie de bâti. Le caractère public, la nécessité aussi de « protéger l'environnement proche », ont conduit l'équipe de GGR à privilégier la compacité et la matérialité. De l'extérieur, le Metronum s'offre au regard comme une boîte trapue, fortement assise sur le sol, à l'enveloppe rugueuse et aux ouvertures délibérément limitées (sur le hall d'accueil, le gathering, la box).

Cette massivité s'atténue très fortement sur la façade principale, dont le haut se découpe pour laisser apparaître une calligraphie élégante du mot « Metronum » sculptée dans le béton. En intérieur, suivant une volonté délibérée de « ménager une surprise », selon Laurent Gouvy, tout s'ordonne autour de l'espace ouvert (patio, terrasse, circulation) et de la lumière, tandis que le béton se lisse et se teinte de blanc, s'ornementant d'insertions de métal doré signalant chaque élément du programme, se tisse en claustras protecteurs pour les occupants des bâtis.

LA SALLE DE SPECTACLE, POINT NODAL

C'est sur l'arrière que se positionne la salle de spectacle – avec le parking logistique – délimitant la hauteur de l'ensemble du complexe (les autres entités intègrent trois niveaux). Conçue pour recevoir 600 spectateurs en

Référence	Scène de musiques actuelles Le Metronum, Toulouse (31)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Établissement public culturel
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse/Oppidea (MO délégué)
Maîtrise d'œuvre	Gouwy-Grima-Rames (architectes); Betem, Gamba acoustique (BE); Ducks Sceno (scénographie); collectif Bakelite (signalétique)
Surface	NC
Montant des travaux	7,50 M€



En haut, vue intérieure: le béton se lisse et se teinte de blanc, s'orne de insertions de métal doré. En bas gauche: la salle de spectacle, qui a demandé un travail poussé sur l'acoustique. En bas droite: le parvis donnant sur le quartier de Borderouge Nord.

mode optimal, elle dispose d'un haut niveau d'équipement et d'une acoustique très soignée. La scénographie s'ordonne autour de trois points: une grande scène et un bar en vis-à-vis en fond de salle, les consoles techniques (au centre). S'y raccrochent de part en part: espace de gathering, locaux d'administration (aile gauche); music box, salles de détente, loges (aide droite).

Faisant face à la salle, le bâtiment d'accès héberge les locaux mutualisés (centre de ressources, studios d'enregistrement, cluster des associations). En extérieur, sur le petit parvis (position de la parcelle oblige), une petite aire de hip-hop en résine (signée de l'artiste dijonnais Gérard Petit, et réalisée dans le cadre du 1 %) rappelle l'identité « culturelle » du lieu.

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

La collectivité publique souhaitait également que l'équipement soit exemplaire en matière environnementale. Le niveau BBC (référence RT 2005) est atteint grâce à l'isolation, aux matériaux, aux dispositifs de chauffage-refroidissement (PAC air/eau, centrales de traitement d'air, pilotage en GTB).





Les architectes ont composé avec le signe industriel, dont le bâtiment s'inspire, mais selon le principe d'un renversement de process.



Visite du 8 juillet 2014

AEROSCOPIA (BLAGNAC)

Le musée de l'aéronautique Aeroscopia de Blagnac a été inauguré au début de l'année 2015. L'établissement présente des modèles d'avion à échelle 1, en extérieur comme en intérieur. Outre la halle principale et les espaces d'exposition extérieurs, le complexe inclut aussi un espace complémentaire de restauration, accueil de manifestations, hébergement des associations partenaires du projet (à l'origine des collections), réaménagé dans une ferme du XVIII^e siècle.

Cette vitrine culturelle et mémorielle de l'industrie emblématique de Toulouse est une étape clé dans le parcours de tourisme industriel aujourd'hui géré par l'opérateur dédié Manatour, et qui inclut notamment l'usine Jean-Luc Lagardère sise en vis-à-vis d'Aeroscopia. L'opération a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage Mairie de Blagnac/Oppidea (délégitaire) et sous maîtrise d'œuvre Cardete-Huet, agence par ailleurs signataire de l'architecture de l'usine d'assemblage de l'A380.

UN SIGNE INFLÉCHI: DE LA CONTRAINTE DU PROCESS À CELLE DE L'EXPOSITION

D'un programme à l'autre, c'est une inflexion de signe qui s'opère. Au lieu d'une composition dictée par une rationalité industrielle, une logique optimale de process technique, l'objet était ici de concevoir un espace adapté à l'exposition d'un produit fini, aux dimensions très spécifiques. À la frontalité, la rectitude privilégiées pour l'outil de production, s'oppose ici le volume de la halle, sans façade, de forme courbe, par ailleurs très ouvert à la lumière extérieure.

Pour autant, sa forme (fuselage), les matériaux qui le composent (peau en acier, trame métallique intérieure, couverture en zinc), font allégeance à l'univers industriel et

à ce qu'il peut avoir d'innovant. Élément caractéristique de l'édifice, sa structure porteuse en « dentelle » métallique tridimensionnelle, imposante, mais légère et d'allure sobre.

DU SHOWROOM VERS LA HALLE : EMBARQUEMENT POUR LE PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE

Venant s'accrocher au fuselage, tel un module mobile de transfert de passager aéroportuaire vers un avion, un deuxième élément offre une structure plus classique, mais où la visibilité de l'ossature est atténuée. Le showroom (1 500 m²), de composition simple, abrite un grand hall destiné à recevoir des boutiques et des éléments muséographiques ainsi, qu'à l'étage, les bureaux du gestionnaire de l'établissement.

**Dénatation d'identité :
l'accès au hall se fait
comme on embarque
dans un avion.**

Lieu de passage obligé pour l'accès à l'ensemble du site (billetterie), un escalier y conduit à un espace intermédiaire animé par des graphismes lumineux, puis plus haut, à la galerie surplombant le grand hall, retraçant l'histoire de l'aviation depuis les années 1900 illustrée par une grande fresque graphique (avec vidéos, maquettes) de 54 mètres de long. De là, le visiteur pourra gagner directement l'espace muséographique aménagé dans un « Super Guppy » ou descendre vers le parterre d'exposition des modèles à échelle 1 de format divers – dont certains accrochés à la trame métallique. Un dispositif muséographique et d'animation est conçu par Rainer Verbizh.

UNE « POUSSÉE DE MOTEURS » EN FIN DE PARCOURS

À peine un peu plus de deux années auront été nécessaires pour mener à bien le chantier. La performance est d'autant plus notable que celui-ci n'a pas été exempt d'aléas. Celui, par exemple, d'une architecture dont l'esquisse avait été validée en 2007, mais dont il a fallu actualiser les données en cours d'opération (la pose de la dentelle, plus complexe que prévue). Celui, encore de défaillances ou de contretemps d'entreprises (risque majeur sur la pose de la toiture).

Une « poussée de moteurs » était quelque peu nécessaire pour l'atterrissage réussi d'un projet de long terme, très



attendu, mais complexe à « gouverner ». La Ville de Blagnac – qui a fait son affaire du financement –, l'aménageur métropolitain Oppidea – par son opérationnalité –, l'avionneur Airbus – soutien constant au projet – ont ici joué un rôle clé. La valorisation des collections patiemment constituées par diverses associations confédérées au sein de l'association Terre d'envol ainsi que par l'Aérothèque (émanation d'Aéropatiale) a pu ainsi « décoller ». |

Référence	Aeroscopia, musée de l'aéronautique et de l'espace, Blagnac (31)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Établissement public à vocation culturelle
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de Blagnac, Oppidea (déléguataire)
Maîtrise d'œuvre	Cardete-Huet (architectes); Jaillot-Rouby, Technip (BET); Rainer Verbizh (scénographe); Bernard Paulet (paysagiste)
Surface	66 000 m ² (site), dont halle (8 000 m ²), showroom (1 500 m ²)
Montant des travaux	11,90 M€

Visite du 18 septembre 2014

ITEP « LE HOME » (TOULOUSE)

Livré courant 2012, l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique « Le home » est sis impasse de la Glacière, au nord du territoire toulousain. L'établissement accueille en semi-internat un peu plus d'une cinquantaine d'enfants et adolescents souffrant de troubles de comportement et en grande difficulté scolaire. Sa construction a été initiée sous maîtrise d'ouvrage de l'Association pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes (APEAJ) de Toulouse. C'est l'agence toulousaine Laurens-Loustau qui, retenue après audition de plusieurs équipes d'architectes, en a assuré la maîtrise d'œuvre. Le projet a reçu une mention au Prix de l'architecture Midi-Pyrénées 2013.

Un hameau de petites cabanes délimité par deux unités collectives (administration, médico-social).

L'AXE DIRECTEUR DU « HAMEAU »

L'ITEP s'organise comme un hameau de cinq petites cabanes individualisées reliées par un réseau de rues et places agrémentées de bancs, équipements de jeux, arbres. En entrée de parcelle, deux unités plus imposantes – une pour l'administration, l'autre pour les services médico-thérapeutiques – ont à la fois fonction de protection, de service collectif, de repère institutionnel. Leur dimensionnement (hauteur, assise) refuse la massivité et la distanciation par rapport aux modestes volumes des cabanes.

Quoique d'une facture différente, puisque le second s'insère, après restructuration, dans une maison individuelle des années 1960-1970, tandis que le premier est une construction *ad hoc*, leur appartenance commune au site est soulignée par la composition symétrique. Le centre



médico-psychologique est délibérément « isolé » des vues extérieures, question de confidentialité. En revanche, l'immeuble administratif, amplement vitré, s'ouvre généreusement sur le hameau, dénotant le projet de la maîtrise d'ouvrage de générer de la confiance – les enfants voient que l'on s'occupe d'eux, que le bâtiment est accessible.

MÉNAGER L'IMAGINAIRE ENFANTIN : AUTONOMIE, MAIS BESOIN DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ

Le revêtement de couleur rouge qui en habille le sol se prolonge sur l'ensemble du réseau de circulation de la parcelle : à la fois marqueur d'identité et vecteur d'ambiance moins « austère ». L'un des choix caractérisés de la maîtrise d'œuvre a été de casser l'ordonnement strict « *de la cour d'école surveillée par les bâtis* ». La disposition en décroché des petites cabanes permet à la fois de ménager une autonomie et une visibilité discrète en tout point de l'espace du hameau. De même, si toutes offrent un profil identique – suivant un format extérieur et intérieur qui



rappelle explicitement l'univers de l'enfance –, leur individualité est marquée par des variations colorées ainsi que par l'organisation des espaces extérieurs attenants.

UN DIALOGUE SUBTIL AVEC L'ENVIRONNEMENT

Autre déclinaison d'une compréhension sensible des enjeux du programme, la facture des petites cabanes, qui associe performance isolante, simplicité d'organisation, mais aussi une solidité liée aux modes de comportement de l'utilisateur. La réutilisation de containers de transport de marchandises pour les préaux des unités d'accueil souligne encore l'attention à l'imaginaire ludique. C'est aussi l'occasion, de même que l'organisation en « maisons », de faire signe à l'environnement proche (entreprise de transport mitoyenne, zone industrielle, habitat pavillonnaire), tout en s'en protégeant clairement, en évitant son aspect hétéroclite et disgracieux. Le matériau choisi pour le bâti des petites maisons était en

**Un bâtiment
administratif
transparent pour les
pensionnaires...**

attente d'avis technique tandis que le chantier était lancé. L'engagement de l'entreprise de travaux (Socotrap) a été salué par l'architecte. La maîtrise d'œuvre souligne la qualité de la réalisation, mais aussi de l'écoute de la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un projet corrélié à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement. |

Référence	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique « Le Home », Toulouse (31)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Établissement associatif à vocation médico-sociale et éducative
Maîtrise d'ouvrage	Association pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes
Maîtrise d'œuvre	Laurens-Loustau (architectes); CBEI, Technisphère, ADREM (BE)
Surface	800 m ²
Montant des travaux	1,30 M€





Visite du 23 octobre 2014

PLACE DE LA LIBÉRATION (BALMA)

C'est en 2014 qu'a été ouverte aux Balmanais la place de la Libération. Elle a fait l'objet d'un projet d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage Ville/Toulouse Métropole et sous maîtrise d'œuvre Véronique Joffre Architecture, retenue en 2010 à l'issue d'un concours. Le chantier a débuté en 2012.

DOTER LA VILLE D'UN VÉRITABLE « CŒUR »

L'objectif de la commune était de dimensionner un espace public permettant d'identifier le cœur historique de la ville, alors que celle-ci est par ailleurs en voie d'urbanisation croissante. Effet de la poussée démographique qui continue à opérer sur Toulouse et ses périphéries proches, la commune compte près de 15000 habitants, en 2012, soit une hausse de 20 % par rapport à 1999, suivant un mouvement continu sur la période.

Jusque-là, seule la présence de l'église Saint-Joseph, au demeurant emprisonnée par les voiries, indiquait un cœur possible de la cité. Marque d'une occupation en îlots bâtis venant

Une composition qui affiche clairement son classicisme.

liserer la verdure, dont la mairie elle-même est un exemple, un talus sis en vis-à-vis sur la route de Mons achevait de confiner l'église. Le rappel de cette forte présence de la nature, des nombreux jardins privés, est certes présent dans la nouvelle configuration, mais le talus a disparu. Et a laissé la place à une grande place bordée de bâtis, qui permet du même coup à l'église de redevenir un point de repère et d'être dégagée de l'emprise de la voirie.

La nouvelle centralité est également marquée par l'implantation d'équipements publics (salle des fêtes, école de musique avec salle d'audition, salle pour les associations) et de commerces, outre l'ensemble scolaire Marie-Laurencin existant, réancré au site: la partie supérieure des nouvelles constructions vient à son contact.

UNE COMPOSITION RIGoureuse, SOBRe, ÉLÉGANTE

Le bâti est positionné en équerre autour de la place elle-même, espace ample, ouvrant largement sur l'horizon – au-delà vers Toulouse – et protégé des voies circulantes par de fines allées plantées et arborées. Le piéton a, par la même occasion, trouvé un nouveau droit de cité. De proportions modérées (hauteur, profondeur), allégé par de multiples trouées – arcades, moucharabié sur la façade de l'école de musique bordant la route de Mons, jardinier intérieur – l'ensemble affirme sa présence avec rigueur, sobriété et élégance. Les émergences signalent les équipements publics et, surtout l'accroche avec le niveau supérieur occupé par les établissements scolaires, sous lesquels viennent s'enchâsser différentes parties des locaux.

Faisant office de « percée », les escaliers participent d'un système généreux de captation de la lumière naturelle quoique l'orientation soit, ici, plein nord. Une lumière qui irrigue généreusement la nouvelle salle des Fêtes, dont la particularité est d'accueillir à la fois des activités diurnes (salons, expositions...) et nocturnes (spectacles), ce qui a demandé un travail technique poussé sur l'éclairage. S'il s'avère que les lames boisées positionnées sur les murs

Référence	Place de la Libération, Balma (31)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Aménagement urbain, équipements publics culturels (salle des fêtes, école de musique, espace associatif, commerces)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Balma/Toulouse Métropole
Maîtrise d'œuvre	Véronique Joffre (architecte); Terrel, Technisphère, Idtec, Indiggo, Sigma acoustique, Alayrac économie, Inafa OPC (BE); Philippe Michel (conception lumière); Vincent Taurisson (ingénierie lumière et son); Sophie Thomas (scénographe)
Surface	2 514 m ² (bâtiments) + 8 650 m ² (espaces extérieurs)
Montant des travaux	7,60 M€ (HT), dont 5,5 M€ pour les équipements et 2 M€ pour l'aménagement



Ci-dessus : l'église constitue un point de repère clé, avec lequel le complexe dialogue visuellement et par ses matériaux. Ci-contre : une organisation en 2 niveaux qui assure la jonction avec les équipements existant sur le haut du talus.

n'étaient hélas pas conformes aux normes de sécurité, elles n'en contribuent pas moins à la bonne gestion de l'acoustique en même temps qu'à l'ornementation de l'espace. Celui-ci s'ordonne autour d'une scène de 90 mètres couronnée par les équipements de son et d'éclairage. L'accès s'y effectue via un grand hall qui dessert l'ensemble des équipements publics.

LA MATIÈRE DE L'HÉRITAGE

Une autre caractéristique du projet est la manière dont il décline le rapport avec la tradition. L'utilisation de la brique moulée, qui renvoie aux places classiques du Sud-Ouest, instaure un dialogue déférent avec l'église. Sa palette riche de teintes, la conjugaison avec de la brique plus sombre et des joints gris, génèrent une douce impression de satiné. Comme pour l'ensemble de l'aménagement, la finition était un aspect crucial. L'architecte a tenu à remercier les entreprises pour leur engagement. « *La qualité de rendu était très importante. Tout le monde s'y est attaché, en conception, en pilotage, en suivi, en réalisation. Ce n'était pas simple pour les entreprises, mais elles ont vraiment joué le jeu.* » |





Visite du 23 octobre 2014

L'ÉCOQUARTIER DE VIDAILHAN (BALMA)

L'écoquartier de Vidailhan à Balma (31) est en cours d'aménagement. Cette opération, initiée en 2009, se réalise sous maîtrise d'ouvrage Oppidea. L'aménagement urbain a été conçu par les architectes de KCAP/Droit de Cité et de Mutabilis et les paysagistes de l'Atelier Architectures Territoires Paysages. Les premières livraisons de bâti (habitat, équipements publics), qui ont débuté en 2012, font intervenir de multiples promoteurs et architectes.

MUTATION DU TERRITOIRE BALMANAIS : VERS UN NOUVEL URBANISME

L'écoquartier prend assise sur le nord du territoire communal, au sein d'une ZAC de 106 ha, située à l'est du

centre commercial de Gramont et jusque vers l'Union. La collectivité métropolitaine s'est fixée pour objectif d'en faire

Un jardin partagé, positionné entre des immeubles d'habitat, en est comme une accroche « narrative ».

un point de rééquilibrage de l'activité économique – dominante sur le Sud et l'Ouest – dans l'agglomération. Elle se découpe en

cinq sous-ensembles dont deux, au premier rang desquels Vidailhan, sont plus spécifiquement urbains. À l'instar de la place de la Libération et quoiqu'à une échelle différente, il s'agit d'adapter l'urbanisation du territoire – à la forte croissance démographique, mais aussi aux préconisations du SCOT.

L'aménagement du nouveau quartier préserve certes le paysage balmanais. En revanche, l'organisation évolue : le modèle d'habitat plutôt individualisé (même en collectif) autour de la verdure laisse la place à une conception plus urbaine, structurée par plusieurs grands objectifs :

La rationalisation des circulations

Du fait de la proximité à la rocade, aux débouchés des avenues toulousaines, et du potentiel commercial de Balma-Gramont, cette zone est le point d'entrée, fréquemment saturé, d'une cohorte d'automobilistes. Le développement du réseau de transports publics – métro, parc de stationnement, plateforme bus, dont la ligne transversale ramenant vers le centre de Balma – est en revanche un point d'appui. L'idée est évidemment de contenir l'impact de l'automobile, d'organiser l'espace autour de ce point d'appui en y raccrochant des circulations en mode doux. Limitation des flux (par la création de voie à sens unique ou à vitesse limitée), stationnement en souterrain (même si ce n'est pas forcément compris par les premiers occupants), maillage et continuités des cheminements piétons ont été privilégiés.

Mixité fonctionnelle, mixité sociale

Logique urbaine oblige, Vidailhan, pour devoir accueillir une très grande partie du logement nouveau construit sur la ZAC, combine mixité fonctionnelle – habitat, équipements publics et activités (en accroche à l'existant, intégrée aux nouveaux bâtis) – et sociale (l'habitat social se dissémine à l'intérieur de tous les îlots). L'habitat se déploie en séquençage du collectif de taille modérée, de l'intermédiaire, de la maison en bande. Ce qui a aussi pour avantage d'éviter un contraste trop marqué avec l'habitus local. Une quinzaine



de programmes, confiés à des équipes promoteurs (ou bailleurs)/architectes et devant exprimer une diversité architecturale ont été lancés : un tiers a été livré à date de 2014, les deux autres tiers étant en cours de réalisation ou à venir.

Le quartier doit également accueillir des activités tertiaires (60 000 m²) et du commerce (3 000 m²). La programmation commerciale a fait l'objet d'un travail très spécifique. Sa lisibilité devrait s'accroître progressivement – avec, entre autres, une moyenne surface alimentaire. Le groupe scolaire José-Cabanis – réalisé par l'agence 360, et de fort belle facture architecturale – signe la présence des équipements publics. Doivent également s'implanter une crèche ainsi qu'une maison de quartier.

La nature, référence au paysage originel et élément structurant de l'écoquartier

Principe clé du programme, la composition d'ensemble préserve l'identité visuelle du paysage et en reprend la trame végétale. Les espaces végétalisés dessinent le profil

d'une « ville à la campagne » : qu'ils soient aménagés, tels le parc principal, celui du Petit bois, un jardin partagé, mais aussi les bandes plantées au contact immédiat des bâtis ; ou qu'ils soient « plus libres » : noue, jardin creux. Le jardin partagé, positionné entre des immeubles d'habitat, en est comme une accroche « narrative ». Baptisé « le Patu », par référence aux terrains d'usage commun dans les campagnes, c'est à la fois un potager et un espace de jeu, accessible depuis chaque logement à l'entour. L'ensemble contribue à la signalétique comme aux fonctionnalités de l'écoquartier.

DES INDICATEURS, MAIS AUSSI UNE MÉTHODE

Celui-ci se caractérise également à partir d'indicateurs tels que : chaufferie couplant biomasse et énergie solaire pour assurer 80 % des besoins énergétiques du quartier, constructions conformes au label BBC ou à la RT 2012, récupération des eaux de pluie, colonnes de tri enterrées



Une quinzaine de programmes axés mixité sociale et devant exprimer une diversité architecturale a été confiée à des équipes promoteurs (ou bailleurs)/architectes (gauche). La structuration urbaine s'appuie également sur la présence d'équipements publics, tels le groupe scolaire José-Cabanis (droite).



(dans la 2^e tranche de l'opération), organisation des voies de circulation, centralités partagées à différentes échelles – cœurs d'îlots, cœur de quartier...

En 2011, le projet a été récompensé du prix national Écoquartier, catégorie « De la qualité de vie au projet de quartier ». Une récompense légitimée également par la méthode de suivi: concertation, pédagogie, évaluation. De ce point de vue des « réglages » sont en cours avec les habitants sur plusieurs incompréhensions (stationnement de surface, performance effective de la chaufferie, statut des espaces publics/privés). Il est également à noter que, la collectivité publique et l'opérateur RTE ont mobilisé des financements en commun pour l'enfouissement de deux lignes à haute tension qui traversaient le site. |

Référence	Écoquartier de Vidailhan, ZAC Balma-Gramont, Balma (31)
Date de livraison	Depuis 2012
Nature de l'ouvrage	Aménagement urbain
Maîtrise d'ouvrage	Toulouse Métropole/Oppidea
Maîtrise d'œuvre	KCAP/Droit de Cité (architectes); Mutabilis (paysagiste); Atelier Architectures Territoires Paysages (paysagiste, Patu); Dumons (BET, MOE technique); divers promoteurs et architectes
Surface	106 hectares (ZAC Balma-Gramont)
Montant des travaux	120 M€ (HT), dont 60 M€ de travaux d'aménagement, incluant 7 M€ pour l'enfouissement des lignes à haute tension



Visite du 13 novembre 2014

SIÈGE HISTORIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES (TOULOUSE)

L'opération de restructuration du siège historique de la Caisse d'épargne Midi-Pyrénées a été livrée au printemps 2014. Le nouvel ensemble s'organise autour de deux unités: un immeuble de services et une salle d'exposition (prolongement de l'espace Écureuil d'art contemporain de la place du Capitole) d'une part, une agence bancaire d'autre part. Cette opération s'est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'enseigne de banque et sous maîtrise d'œuvre de l'agence toulousaine Taillandier Architectes associés.

MANIFESTER DES VALEURS DANS UN PROJET D'ARCHITECTURE

À travers ce programme, la maîtrise d'ouvrage exprime sa volonté de projeter le bâtiment dans le XXI^e siècle. Il s'agit



aussi de souligner la vocation de l'enseigne en matière de « legs de patrimoine » et de participation active à la vie économique des territoires. L'immeuble du 42 rue du

Une écriture contemporaine qui compose avec la logique d'ornementation de l'édifice original, comme l'explicite la façade, en vêtue inox sculptée...

Languedoc est précisément l'un de ces hôtels de Caisse d'épargne qui affirment cet ancrage territorial. L'édifice fut construit au début du XX^e siècle, dans le sillage de la transformation haussmannienne du centre historique, d'ailleurs en rupture avec la tradition locale, par l'architecte Joseph Gilet. Certes inspiré par l'art nouveau, celui-ci n'en était pas moins actif au sein de la toute jeune Société des artistes méridionaux.

Longtemps caractérisé par les attributs d'un siège social – transférés depuis les années 1990 sur le site de la Barrigoude – l'immeuble retrouve sa fonction de représentation à travers les espaces d'exposition, d'accueil VIP. Il héberge par ailleurs diverses unités fonctionnelles, dédiées aux clientèles d'entreprises et grands comptes et jusque-là dispersées sur divers sites, ainsi qu'une agence bancaire installée de longue date.

INSERTION EN SECTEUR SAUVEGARDE, OU LE DIALOGUE TRAVAILLÉ ENTRE L'HÉRITÉ ET LE CONTEMPORAIN

Dans les années 1970, le bâtiment d'origine avait fait l'objet d'une extension. L'hypothèse de travail de la maîtrise d'œuvre a été de ne pas la conserver, à la fois pour des raisons esthétiques et fonctionnelles. C'est le parti de revenir à l'œuvre de Gilet, tout en l'articulant à un vocabulaire contemporain, qui lui a d'ailleurs permis d'être retenue par la maîtrise d'ouvrage.

Un tel choix n'était pas sans ajouter de la complexité au projet et d'en étirer le calendrier (deux ans de travaux, mais sept ans d'opération au total). Il aura fallu, en effet, mener en parallèle les chantiers de démolition-reconstruction, restructuration lourde des espaces. Surtout, la question était de l'inscrire justement dans le périmètre sensible du secteur sauvegardé toulousain – même si le bâtiment n'est pas classé. Sous l'œil attentif, notamment, de l'Architecte des bâtiments de France, avec lequel le dialogue s'est finalement avéré constructif, mais parfois très délicat. **[suite page 33]**

Languedoc est précisément l'un de ces hôtels de Caisse d'épargne qui affirment cet ancrage territorial. L'édifice fut construit au début du XX^e siècle, dans le sillage de la transformation haussmannienne du centre historique, d'ailleurs en rupture avec la tradition locale, par l'architecte Joseph Gilet. Certes inspiré par l'art nouveau, celui-ci n'en était pas moins actif au sein de la toute jeune Société des artistes méridionaux.

Référence	Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, immeuble de la rue du Languedoc, Toulouse (31)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Équipement privé, services tertiaires
Maîtrise d'ouvrage	Caisse d'épargne Midi-Pyrénées /lcade (déléataire)
Maîtrise d'œuvre	Taillandier Architectes associés (architectes); Grontmij BEFS (BE); Gérard Tiné (plasticien)
Surface	5 500 m ² (site)
Montant des travaux	14 M€



Débat du 13 novembre 2014

QUELLE INSERTION DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN SECTEUR SAUVEGARDÉ ?

Afin d'enrichir le dialogue développé au sein d'AMO par l'échange autour de problématiques génériques et actuelles qui s'imposent à tout projet d'architecture, une nouvelle formule de visite suivie d'un débat a été lancée en 2014. La réhabilitation de l'immeuble du siège historique de la Caisse d'épargne Midi-Pyrénées était ainsi l'occasion d'évoquer « *l'intégration de l'architecture contemporaine en secteur sauvegardé* ».

Une problématique importante pour les professionnels si l'on considère, avec Vincent Espagno, « *que ce secteur couvre une très grande partie du centre-ville de Toulouse* ». Outre Jérôme Terpereau (membre du directoire de la Caisse d'épargne en charge du pôle Finances, maître d'ouvrage) et le maître d'œuvre de l'opération (Pierre-Louis Taillandier), participait à ce premier débat l'Architecte en chef des bâtiments historiques Éric Radovitch. L'occasion pour celui-ci de rappeler que « *si l'ABF est habilité à donner un avis conforme, la décision finale de permis de construire relève de la responsabilité communale en matière d'urbanisme et peut être non convergente avec cet avis* ». Et de rappeler aussi que, dans le cas de ce projet, « *le bâtiment n'est pas classé Monument historique, et si tel avait été le cas, nous n'aurions pas pu aller aussi loin* ».

Questions autour d'un périmètre « sensible »

Pour bien illustrer un dialogue entre architectures « patrimonialisée » et « contemporaine », le projet n'a pas manqué de soulever des critiques de « non-experts ». L'appréhension de premier plan, « ornementale », d'une relation agréable entre style ancien et actuel, ne peut être laissée de côté. À la limite, selon Éric Radovitch, « *le façadisme c'est la solution la plus facile, et pour nous et pour les maître d'ouvrage et maître d'œuvre qu'on a en face de nous. Il suffit de savoir comment on entrea, au chausse-pieds, dans l'enveloppe* ».

Mais l'important est ailleurs, qui est d'ailleurs l'ordinaire de l'ABF : « *concilier la sauvegarde et la valorisation du patrimoine et de la mémoire, mais aussi promouvoir une architecture, un urbanisme contemporains de qualité. Il arrive qu'on me reproche de ne pas être favorable à l'architecture contemporaine. C'est se tromper* ».

Au concret, cela induit des questions telles que : est-ce qu'on garde un lieu de mémoire, est-ce qu'on le démolit ? que doit-on conserver ou rejeter ? doit-on nécessairement utiliser une écriture contemporaine ? comment l'architecture d'aujourd'hui deviendra-t-elle la mémoire de demain ? C'est faute de se les poser que les projets ne sont sans doute pas recevables. S'il est vrai que le contexte toulousain est spécifique – il n'est pas facile d'y promouvoir le contemporain –, Éric Radovitch souligne *in fine* : « *On ne peut construire une architecture contemporaine durable que si on a bien digéré, assimilé ce qui a été construit dans le passé.* »

De quelques conditions « nécessaires » pour faire aboutir un projet

Jérôme Terpereau ne cache pas que les recommandations de l'ABF lui ont parfois paru relever de la « provocation »... pour finalement s'avérer judicieuses : « *Aujourd'hui, lorsque je regarde le bâtiment, je me dis que si l'alignement avait été uniforme, nous n'aurions pas si bien valorisé la façade historique.* » Dans un contexte aussi sensible, l'idée d'un dialogue autour du projet architectural, du temps aussi à y consacrer, prend sans doute plus de sens.

L'expérience montre aussi toute l'importance d'une maîtrise d'ouvrage engagée. Pierre-Louis Taillandier rappelle ainsi : « *Nous avons eu la chance d'avoir un maître d'ouvrage très impliqué, qui avait envie de bien faire. Il a su obtenir la confiance de l'ABF et il a défendu avec conviction notre projet auprès du service d'urbanisme de la Ville.* » En l'occurrence, les choses ont été facilitées par le fait que le maître d'ouvrage soit son propre banquier. Le niveau de moyens financiers requis par ce type de projet doit donc être bien mesuré. |



[suite de la page 31] Ce fut le cas concernant la limitation de la surface exploitable, exigence forte de la maîtrise d'ouvrage, afin de dimensionner correctement la façade sur la rue du Languedoc – d'où un décroché de l'alignement au niveau de l'actuel 4^e étage. Ou encore de la mise en œuvre de détails de matériaux quasiment décidés à l'échelle 1 pour vérifier leur pertinence.

La « révérence » à l'héritage est manifeste à travers le respect accordé à l'enveloppe originelle (émergence de la pierre, préservation de la charpente dans la petite salle de restauration aménagée au cinquième étage), aux appareillages remarquables (pierre de taille, zinc présent en partie haute, éléments intérieurs caractéristiques). C'est aussi



À l'intérieur, les circulations se réorganisent autour de patios intérieurs et les entrées de lumière naturelle sont privilégiées.

la logique d'ornementation appliquée sur l'édifice originel que reprend la composition dessinée par Gérard Tiné sur la vêtue inox de la façade rue du Languedoc. Cette vêtue (doublée sur la façade rue du Canard) n'en affirme pas moins le parti d'une écriture d'aujourd'hui.

CRITÈRES D'AUJOURD'HUI: LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Moins « exposée », mais tout aussi significative est, de ce point de vue, la transformation structurelle de l'édifice, avec armature béton/inox/verre, insertion de deux patios intérieurs autour desquels s'organisent les circulations, principe d'un dialogue visuel entre salles d'étage et salle d'exposition du rez-de-chaussée. La masse existante, s'ouvre amplement, du même coup, à la lumière naturelle. L'une des solutions qui a permis l'atteinte du niveau Bepos. Enfin, l'espace utile a été significativement augmenté et compte désormais cinq étages. |



horizons NOTES DE LECTURE

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou encore le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2014.



Histoire matérielle du bâti contemporain et projet de sauvegarde, Devenir de l'architecture moderne et contemporaine

Le bâti moderne et contemporain apparaît aujourd'hui comme le lieu même de l'exercice du métier d'architecte. Le projet d'architecture au plus près de l'existant se définit comme projet de sauvegarde, c'est-à-dire de conservation, mais aussi de nouvelle matérialité. Il requiert un savoir-faire tout particulier quant aux techniques d'entretien raffiné, de conservation, de restauration. Ce livre propose une connaissance exhaustive des différents matériaux, chantiers et systèmes constructifs développés au cours du XX^e siècle. Et il appelle à l'élargissement de la recherche architecturale contemporaine au projet dans l'existant, ainsi qu'aux considérations sur la préservation des qualités du bâti le plus récent. |

Franz Graf; Presses polytechniques et universitaires romandes; juin 2014; 480 p.



Histoire de la construction moderne et contemporaine en France

Notre environnement actuel porte l'empreinte de la Révolution industrielle dans le secteur de la construction : à côté de l'emblème (alors contesté) qu'est devenue la tour Eiffel, les chemins de fer et les transports publics illustrent la prééminence de la construction métallique. D'autres innovations, plus discrètes ont été néanmoins déterminantes : mise au point des ciments modernes et naissance du béton. Ces inventions ont eu des conséquences économiques et sociales dont on a peine à mesurer l'ampleur. Ainsi l'association construction métallique/béton armé permettra d'édifier, parfois en un temps record, des ouvrages d'art, locaux industriels, bâtiments d'habitation, dont la taille et les capacités ont été rendues possibles par l'inventivité des ingénieurs et l'audace des architectes. L'inventaire est considérable. Il est illustré ici de plus de 700 images et documents. |

Xavier Bezançon, Daniel Devillebichot; éditions Eyrolles; juin 2014; 480 p.



La ville patrimoine, Formes, logiques, enjeux et stratégies

Aborder la ville à partir des stratégies et des enjeux patrimoniaux permet de mettre en évidence les différentes logiques des politiques, des architectes, des urbanistes et des habitants, leurs confrontations, leurs articulations. Les différentes situations urbaines présentées ici renvoient à une dimension performative du patrimoine. Elle est évoquée à partir de trois thèmes. Celui de l'ordonnement social et symbolique des centres-villes à travers des mises en forme du passé (sur la base d'études de cas menées à Berlin, Beyrouth, Casablanca, Paris). Celui de la fabrique de nouvelles images de ville à partir de mises en scènes architecturales, culturelles et artistiques. Le troisième traite des modes de définition de secteurs de ville à travers des mises en récits patrimoniales faisant converger différentes séquences urbaines. |

Caroline de Saint-Pierre; Presses universitaires de Rennes; août 2014; 246 p.

Architectures urbaines, formes et temps

Durant plus de quarante ans, Pierre Pinon s'est attaché à explorer et comprendre le territoire à ses différentes échelles, ainsi qu'à combattre « *la confusion entre le temps court de l'architecture et le temps long de la ville* ». Pour cet ouvrage, se sont regroupés quelques-uns de ceux avec qui il a partagé terrains ou objets de recherche : architectes et urbanistes, mais aussi archéologues, historiens de la ville, de l'architecture ou de l'art... C'est l'occasion d'interroger les formes de la ville, de l'architecture, de l'habitat et de l'habitation, ainsi que les idées et échanges culturels qui ont concouru à « fabriquer » les formes urbaines. |

Pierre Pinon, Michèle Lambert-Bresson, Annie Téraide; éditions Picard; mars 2014; 368 p.

L'habitat participatif, 40 ans d'habitat participatif en France

Pierre Lefèvre retrace ici l'histoire de l'habitat participatif depuis ses prémises en 1973 jusqu'à la loi de 2014. Cet ancien architecte et enseignant chercheur à l'ENSA de Paris-La Villette a assisté à la naissance du mouvement de l'habitat groupé autogéré puis a participé à de nombreux projets participatifs dans des domaines aussi divers que le logement social ou l'habitat du grand âge. Le livre s'achève sur la problématique née de la loi Alur concernant ce type d'habitat. |

Pierre Lefèvre; éditions Apogée; mai 2014; 240 p.



Fabrication et usage des écoquartiers, Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France

Les écoquartiers représentent aujourd'hui une part croissante de la production de logements en France. S'y mettent en œuvre de nouveaux types d'aménagements et de constructions préfigurant, dans l'esprit de leurs promoteurs, la généralisation de l'aménagement durable. Or, l'usage prescrit par les fabricants de ces nouveaux quartiers est fortement décalé des modes de vie des usagers. Cet essai critique ose la question suivante : la « durabilité », intégrée dans les logiques économiques de croissance, ne reproduit-elle pas le même schéma pédagogique et descendant envers les habitants qu'imposait, en son temps, la « modernité » ? |

Vincent Renaud; Presses polytechniques et universitaires romandes; mai 2014; 126 p.



S(t)imulation pavillonnaire

À partir de douze histoires d'habitants et de douze projets de transformation des terrains et maisons dans la ville nouvelle de Marne-La Vallée, cette étude envisage la capacité d'absorption des tissus pavillonnaires et leur véritable potentiel foncier. Bien que délaissés des projets urbains, leur transformation est pourtant possible en revisitant la manière de faire l'urbanisme. Commencer par la stratégie projectuelle avant le règlement urbain, négocier avec son voisin, intégrer les démarches individuelles comme politiques urbaines... les méthodes s'adaptent au contexte et la densification se fait valorisation, de la parcelle à la commune. |

Laureline Guilpain, Simon Jean Loyer, Aurore Rapin, Tiemo Schaefer, Jérôme Stablon; Archibooks éditions; juillet 2014; 208 p.



Restructuration et extension des anciens ateliers de l'usine Panhard par l'AREP

Panhard est la première usine automobile au monde à apparaître, en 1891. Le bâtiment actuel est le dernier survivant des bâtiments de l'industrie automobile en Ile-de-France. Le groupe GDC Investissements permet à AREP, après son départ des Batignolles, d'investir l'ancienne fabrique. Au terme d'une restructuration en profondeur de l'îlot, le bureau d'études s'installe dans l'atelier autour d'un atrium, puits de lumière éclairant tous les niveaux. Intégrant deux équipements publics, complétant l'usine historique d'extensions nord et sud et de surélévations, c'est un réaménagement respectueux du site existant. |

Carol Maillard; Archibooks éditeur; décembre 2014; 64 p.



horizons VOYAGE D'ÉTUDES EN BELGIQUE FLAMANDE

Le voyage d'études annuel 2014 (18 au 21 juin) avait pour cadre la Belgique flamande. Courtrai, Anvers, Gand, ont un destin commun lié à la navigation et aux activités portuaires. C'est autour d'une nouvelle manière d'exploiter cet atout que s'organise aujourd'hui une reprise en main urbanistique. Il s'agit de desserrer l'emprise territoriale de ces infrastructures, mais aussi de diversifier les leviers d'attractivité. L'héritage « citadin » se réactualise: redynamisation de l'activité commerçante, ouverture stratégique aux univers de la culture et de la création, reconquête d'un véritable tissu urbain. De grands chantiers pour lesquels les signatures internationales de l'architecture ne sont pas négligées... mais où s'exprime surtout la vitalité du vivier national, très mobilisé pour intervenir en lecture contemporaine du patrimoine ancien.



À gauche: le Market Hall de Gand; à droite haut: vue sur la zone portuaire d'Anvers depuis le MAS; à droite bas: le bâtiment rénové du Budascoop de Courtrai.



ANVERS : DYNAMIQUE DE RENOUVEAU URBAIN AUTOUR D'UNE RELATION HARMONISÉE ENTRE LA VILLE, LE PORT, LE FLEUVE

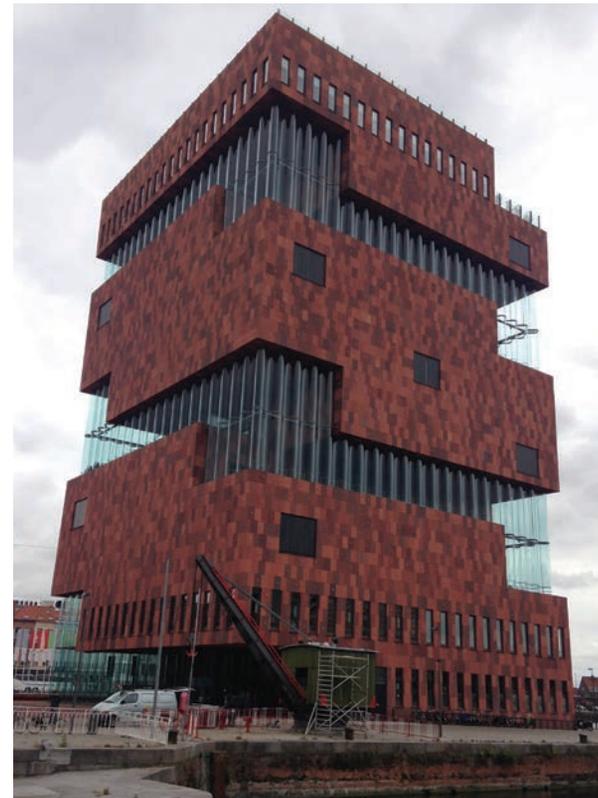
Au début du XXI^e siècle, Anvers est le deuxième port d'Europe, après Rotterdam. C'est aussi la première place mondiale de taille et de négociation du diamant. La première ville de Belgique (514 952 habitants, pour 1,2 million en agglomération) est en outre un grand centre industriel, corrélé à l'activité portuaire (constructions navales, assemblage automobile, industrie pétrolière, chimique et pharmaceutique).

Elle n'en a pas moins accusé, durant les trois décennies de l'après-guerre, un réel déclin démographique, avec un fort exil des populations vers les territoires périphériques⁽¹⁾. La tendance s'inversera à partir des années 1980, où s'y intègrent sept communes limitrophes, tandis que s'amorce une déprise industrielle. La question se pose alors d'une réponse urbanistique adéquate à l'intégration des nouveaux territoires, à la crise industrielle, à son impact sociologique (effacement de la classe et des modes de vie ouvriers), territorial (friches industrielles et portuaires), sur la gouvernance urbaine. Le maire Bob Cools, pour être socialiste (le parti travailliste règne sur la ville historiquement), n'en fixe pas moins un nouveau cap, inspiré notamment de la mutation de Glasgow, en Écosse.

**Le MAS... comme
des containers
empilés...**

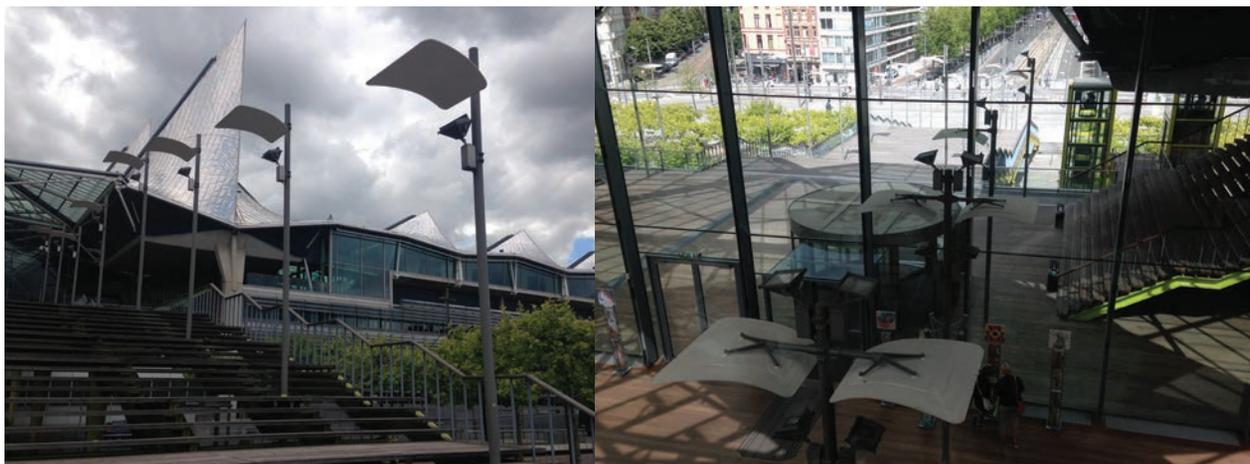
La candidature au label Capitale européenne de la Culture donne l'occasion de projeter de l'attractivité autour de la culture et du design. Le mouvement s'accélère dans les années 2000, où les urbanistes Paola Vigano et Bernardo Secchi⁽²⁾ se voient confier la mission de traduire urbanistiquement un nouveau projet, d'échelle non seulement urbaine mais aussi métropolitaine. Ce dessein, qui réenvisage aussi le visage de la ville via les enjeux environnementaux, est notamment structuré par la redéfinition des rapports au capital que constituent l'eau (l'Escaut, la mer), le port (travailler les porosités ville/port), les communications ferroviaires, mais aussi les identités villageoises.

Des scénarios correctifs s'appliquent particulièrement à l'échelle métropolitaine (lien avec le port de Bruxelles), la centralité (de la ville au port), le rapport aux espaces verts. La



création du parc Spoor Nord (2005-2009, paysagiste Michel Desvignes), à l'extrémité du centre historique, emblématise ces nouvelles orientations : créé sur une ancienne emprise ferroviaire liée au port, ce parc urbain de 1,7 km de long est dévolu à la nature, aux loisirs, mais il accueille aussi, à son extrémité Ouest, des bâtiments publics (campus universitaire, des commerces, du résidentiel).

Ce dessein, qui réenvisage l'image de la ville via les enjeux environnementaux, est notamment structuré par la redéfinition des rapports au capital que constituent l'eau (l'Escaut, la mer), le port (travailler les porosités ville/port), les communications ferroviaires, mais aussi les identités villageoises.



En haut: le Palais de justice, projet de l'agence Rogers orienté par une dimension « humaniste »; en bas: le travail de réhabilitation respectueux de l'architecture moderne conçue pour le centre culturel de Singel.

La zone voisine d'Eilandje, au contact du port, est également revitalisée, à travers des programmes tels que les tours FSB (2009, architectes Diener & Diener), témoin d'un retour à la verticalité autant que d'une volonté de signer la mutation par un vocabulaire architectural international: il se caractérise ici, par une sobriété en « trompe-l'œil », qui s'anime du séquençage des types d'étage (superposition de onze types d'appartements), des colorations de la lumière sur l'enveloppe (habillée de vitres en verre coulé et de tôles d'aluminium anodisées) faite aussi pour exhiber le savoir-faire industriel de FSB.

À proximité, le Museum ann Strum⁽³⁾ consacré à l'histoire de la ville (2010, Neutelings Riedijk) la souligne explicitement. L'édifice de 60 mètres de haut offre un panorama exceptionnel à 360° sur la ville. Sa conception en boîtes empilées rappelle les entrepôts portuaires anciens. Son enveloppe d'un beau rouge est faite de plaques en pierre de sable venue d'Inde et taillée à la main.

À l'extrémité Sud du centre, l'une des signatures par excellence du nouvel ordre architectural est le Palais de justice (2005, Rogers and Partners). L'édifice à l'enveloppe de métal et verre est couronné par des sortes de « facettes de diamant » et s'ouvre largement aux miroitements de la lumière. À une monumentalité « raide » de la justice, l'architecte avoue avoir préféré (hauteur mesurée, formes courbes, ouvertures) une expression résolument

humaniste⁽⁴⁾. Enjambant habilement une voie d'autoroute, l'opération contribue à recoudre le tissu urbain. L'agence le considère comme sa réalisation la plus aboutie.

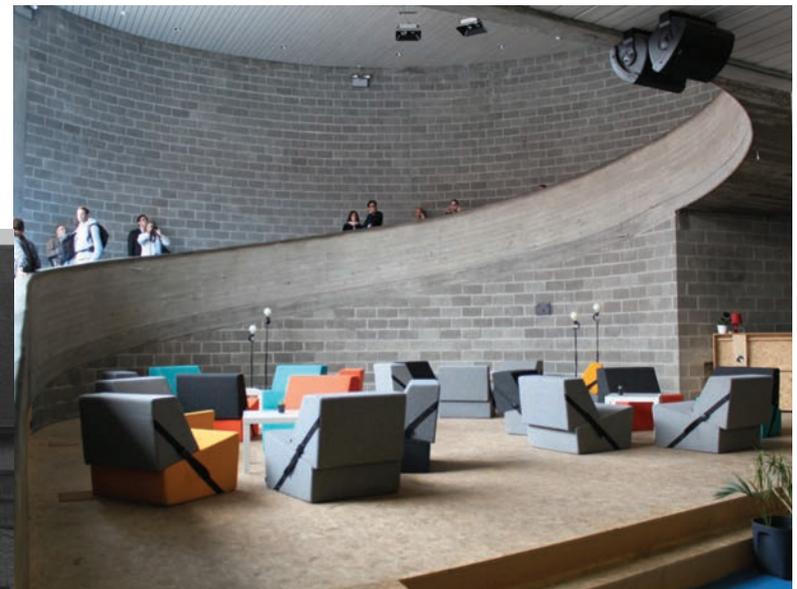
Cette fonction de « couture » est également dévolue, non loin de là, au centre culturel de Singel (2010, Stijnen et Stéphane Beel), réalisation⁽⁵⁾ également caractéristique d'une volonté de se réappropriier l'existant, *a fortiori* remarquable. Les architectes ont conservé le bâtiment moderniste initialement conçu par Leon Stijnen (1958), toutefois étendu à la mesure des nouvelles activités du centre international de la culture flamande. À proximité de la place du Théâtre, jusque-là espace incertain dans le tissu, renaît en un véritable espace public, coiffé d'une élégante canopée imaginée par les concepteurs de la transformation urbaine à l'œuvre (2009, Secchi et Viganò).

COURTRAI: DANS LE SILLAGE DU GRAND PROJET EUROPÉEN DE NAVIGATION SUR LA LYS

L'île Buda, centre d'activités récréative, est emblématique de l'évolution urbaine de Courtrai (75 000 habitants, 281 000 en agglomération). À l'instar d'Anvers, un rapport très spécifique

à l'eau, à l'activité portuaire, mais aussi à la dégradation de l'activité industrielle, a conduit à la fin du XXI^e siècle à revoir la vocation de la ville et à la réurbaniser en privilégiant la reconversion. La reprise urbanistique⁽⁶⁾ qui s'est opérée ces quinze dernières années a été adossée au grand projet européen Seine-Escaut, impliquant une reconfiguration d'ensemble de la traversée fluviale de la ville autour de la Lys (réalisée sous l'égide des sociétés Voies navigables et Canal maritime, de l'intercommunalité de Leiedal et de la Ville).

Un chantier qui, au-delà de l'aménagement du cours d'eau, s'est notamment traduit par la reconstruction de sept ponts (dont l'architecture devait être à la fois individualisée et de qualité), le réaménagement fonctionnel et paysager des berges, sans oublier autour, et grâce aux parcelles libérées, de nouvelles constructions.



À gauche: intervention en réhabilitation d'une ancienne usine de textile pour la Buda Fabrik; à droite: l'intérieur du fameux Budascoop, cinéma à l'architecture brutaliste des années 1970.

La reprise urbanistique qui s'est opérée ces quinze dernières années a été adossée au grand projet européen Seine-Escaut, impliquant une reconfiguration d'ensemble de la traversée fluviale de la ville autour de la Lys (réalisée sous l'égide des sociétés Voies navigables et Canal maritime, de l'intercommunalité de Liedal et de la Ville).

L'ambition de « ville d'innovation, de création et de design » se greffe ici sur d'anciennes installations⁽⁷⁾ : la tour Buda (1998, Beel-Achtergael) réinvestit, dans une écriture contemporaine, une ancienne brasserie désormais atelier de production artistique ; la Buda Fabriek (2102, Peter Swinen) s'affirme comme une élégante adaptation (matérialité, libération des espaces) de l'identité et de la fonctionnalité d'une ancienne usine textile. Dans le cas du Budascoop (2006, D'Hondt), c'est le concepteur lui-même qui a procédé à l'actualisation d'un bâti remarquable d'architecture brutaliste : l'ancien complexe de cinéma commercial est devenu un centre de danse, de théâtre et de cinéma d'auteur.

Les leviers d'attractivité que sont un patrimoine médiéval très riche (le beffroi, sur la place du marché, et le béguinage, à proximité), sont classés au Patrimoine mondial de l'Unesco) et une offre commerciale dense, ont été valorisés à travers des réalisations contemporaines telles que le grand centre commercial du K in Kortrijk (Robbrecht et Daem) inspiré des passages commerciaux couverts, ou l'aménagement urbain de la Grote Mark (1998, Secchi et Viganò). Cet

aménagement, doublé de la construction du nouvel hôtel de Ville et, non loin, du nouveau tribunal, souligne la centralité du cœur de la cité historique en même temps qu'il requalifie le tissu urbain.

L'image de la mutation urbaine et architecturale en cours est également lisible dans la périphérie sud, au contact immédiat de l'autoroute A14/E17 et de part en part de la N60 (parc Kennedy d'un côté, Hoog-Kortrijk de l'autre). Ici, l'espace moins dense mais très paysager se restructure autour de grands équipements publics ou collectifs. Ainsi de l'hôpital général de Groeninge (Baumschlager & Eberle, livraison en 2018) regroupant les services de quatre établissements existants⁽⁸⁾. Si le complexe est impressionnant (il occupe 14 000 m²), les architectes ont précisément atténué cet effet grâce à une disposition évitant toute vue d'ensemble, une composition en blocs de surface équivalente et de hauteur mesurée, amplement ouverts à la lumière naturelle et ordonnés autour des espaces verts. Une version revisitée, plus simple, plus fonctionnelle aussi du modèle pavillonnaire.

Non loin de là, et suivant une même logique d'intégration maximale au paysager, de captation de la lumière (vitrage, patio intérieur positionné au niveau supérieur), de

En périphérie sud de Courtrai, le tissu urbain, moins dense mais peu organisé, est réinvesti via de grands équipements tels que la villa Voka, siège du réseau des entreprises flamandes (ci-dessous) et le centre hospitalier (en haut, page 41).





monumentalité tempérée, de simplicité, se dépie le « V noir » de la villa Voka hébergeant le siège du réseau flamand des entreprises (2010, Office KGDVS). C'est le même architecte⁽⁹⁾ qui a signé le centre d'exposition (2009) – même couleur, mêmes matériaux... – situé à proximité. Côté Hoog-Kortrijk, l'extension-recomposition de l'université KULAK (2009, Stéphane Beel, Hasa) ou encore le cimetière (1998, Viganò et Secchi) témoignent aussi d'une capacité à inscrire la construction contemporaine dans le paysage.

GAND : SPATIALISER L'ATTRACTIVITÉ

Deuxième commune la plus peuplée de Belgique (237 250 habitants), Gand présente des similarités avec ses voisines Courtrai et Anvers, du fait de la présence d'une infrastructure portuaire importante, de l'influence de l'eau (Lys, Escaut), mais aussi d'une urbanisation longtemps peu structurée, sous pression à la fois de cette infrastructure, d'une migration des populations vers les périphéries pavillonnaires et, corrélativement de l'impact du réseau routier. Ici aussi, la crise économique des années 1980, peut-être moins sensible du fait d'une économie diversifiée, a incité la collectivité à reconsidérer l'organisation urbaine.

Dès la fin de la décennie 1980, l'évolution urbaine était réenvisagée dans le cadre d'un schéma communal (ROS)

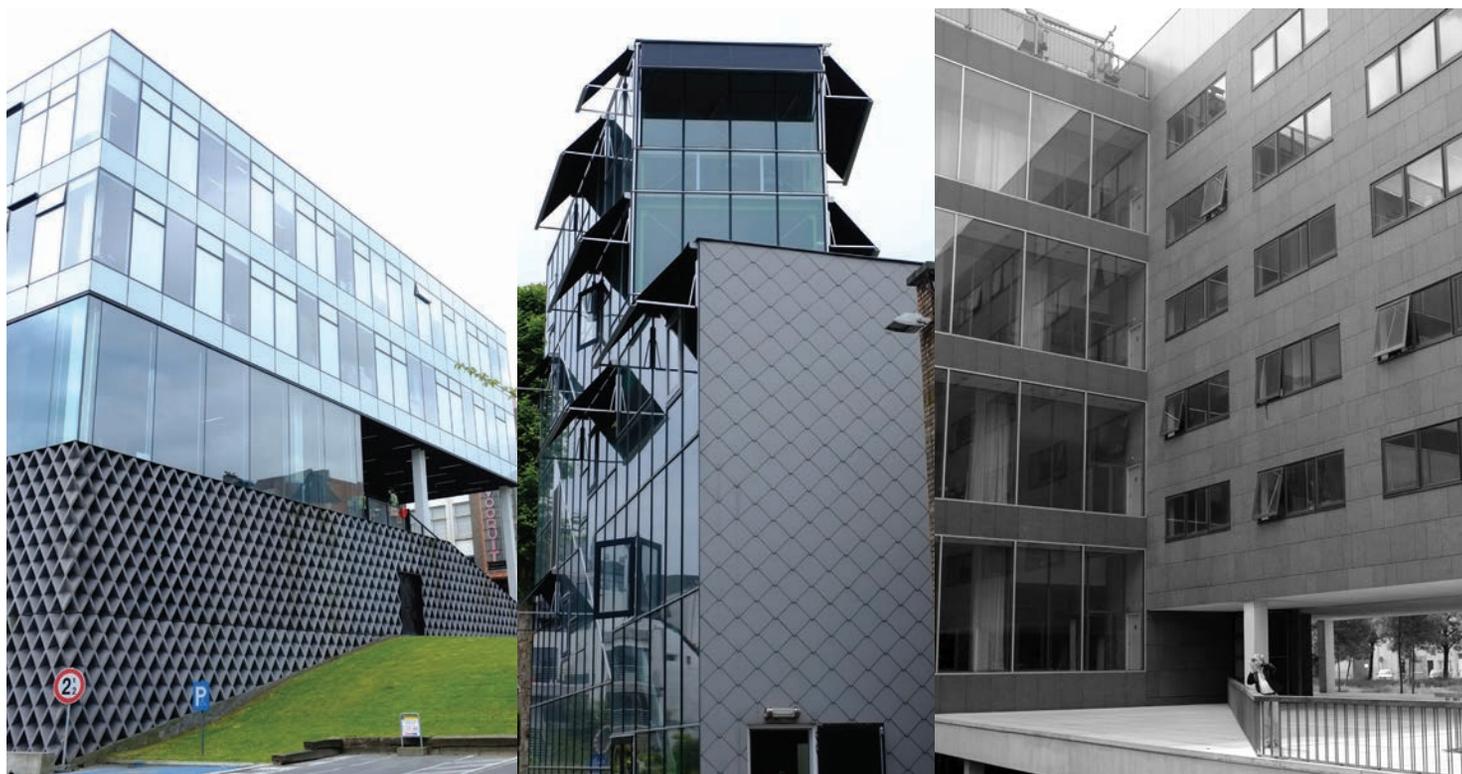
Une réhabilitation inventive d'un édifice ancien, la Maison de la viande.

non contraignant, bientôt actualisé à la demande de la région flamande (1998,) en une sorte de SCOT (RSG) duquel découleraient les décisions d'urbanisme local⁽¹⁰⁾. Au cœur du projet, une restructuration spatiale déclinée à partir des grandes opportunités économiques (port et logistique au nord; activités de la connaissance en sud de ville, commerce, services, culture, activités artisanales; grands équipements en centre urbain; territoire agricole). Et un enjeu spécifique fort: libérer l'offre de terrains pour les PME, mais aussi pour du logement collectif, en particulier en centre urbain.

S'il est vrai qu'une attention particulière⁽¹¹⁾ y est portée à l'acceptabilité de l'écriture d'aujourd'hui – notamment concernant les tours de logement, mais aussi suite aux polémiques qui ont environné certains projets –, le mouvement s'est accompagné de nombreuses réalisations portant témoignage de la créativité des professionnels flamands.

Une restructuration spatiale déclinée à partir des grandes opportunités économiques (port et logistique au nord; activités de la connaissance en sud de ville; commerce, services, culture, activités artisanales, grands équipements en centre urbain; territoire agricole). Et un enjeu spécifique fort: libérer l'offre de terrains pour les PME, mais aussi pour du logement collectif, en particulier en centre urbain.





La revitalisation du cœur de ville, inscrite dans le cadre d'un projet spécifique (Kobra), a été ainsi marquée par le spectaculaire Market Hall (1996-2012, Robbrecht et Daem, Van Hee) : une grande halle⁽¹²⁾ ouverte en béton (piliers)/bois (toiture massive aux pignons asymétriques faisant clin d'œil à l'hôtel de Ville). Tout près, le bel immeuble historique de la Maison de la viande (construit au XV^e siècle, à la charpente en coque de bateau renversée, restaurée dans le courant du XX^e siècle) abrite désormais un pavillon d'accueil et de dégustation intérieur intelligemment conçu en longue galerie en vitre et acier (2002, Coussée & Goris).

À quelques rues de là, témoin de l'importance de la vie étudiante pour l'économie de la cité (2^e ville étudiante du pays), l'architecte Xaveer de Geyter^(13, 14, 15) est successivement intervenu sur la rénovation-extension de la Faculté d'économie (2002-2006), le saisissant Forum de l'université

Écritures contemporaines en centre urbain; de gauche à droite: Forum de l'université, école des beaux-arts Saint-Lucas, Tribunal de justice.

(grande boîte en béton architectonique de conception rationnelle, 2009), et l'extension de l'école des beaux-arts Saint-Lucas (immeuble en béton des nouveaux ateliers, conçu comme la superposition en quinconce de trois niveaux permettant d'éclairer chaque atelier en zénithal, 2013).

Un peu plus au nord, dans le quartier périphérique dit de « Rabot », Stéphane Beel a livré la même année (en 2006), la Maison des jeunes et le Tribunal de justice (un projet de l'État fédéral belge) : une monumentale composition en granit et verre, savamment « ouverte » en intérieur et déclinant des transparences en dégradé, de l'espace le plus ouvert au public à celui plus protégé des bureaux des magistrats⁽¹⁶⁾.

Prix européen d'architecture Mies van der Rohe en 2009, l'édifice des Ballets C de B et Lod est signé de Jan de Vylder, architecte d'origine néerlandaise mais qui a suivi sa formation à Saint-Lucas⁽¹⁷⁾. Implanté au sud du centre urbain, dans le quartier de Bijloke, cet équipement réinvestit un ancien hôpital (architecture gothique et baroque) et, plus largement, un parcellaire complexe, étroit et qui plus est occupé. L'architecte a choisi de composer deux unités (une chaque pour studio de production) à l'écriture très contemporaine (une au centre de la parcelle, l'autre en limite) fonctionnant en miroir – formel, mais aussi du fait des vitrages... – et dont la composition intérieure s'ordonne suivant les limites du terrain. La sobriété de la facture (acier, béton, maçonnerie) n'empêche pas une ornementation quelque peu « baroque » (quoique fonctionnellement justifiée).

Non loin de là, l'ensemble de logements Hollainhoff⁽¹⁸⁾ réalisé par Neutelings & Riedijk (1998) illustre une réponse audacieuse à l'enjeu de réintroduire du produit mixte dans l'offre de logements. L'ensemble vient s'insérer entre la Lys et une rue intérieure, vis-à-vis desquelles il affiche une frontalité marquée mais atténuée par les ouvertures ménagées au niveau de la partie supérieure des habitats (en bois). Le cœur de l'îlot, très aéré et végétalisé, abrite une crèche.



Hollainhof : un bel exemple de produit mixte résidentiel, conçu à partir de quatorze types de modules.

La qualité du programme tient en la capacité à individualiser chaque unité de logement (133 unités, du T2 au T4) à partir d'une déclinaison de quatorze types de modules agrémentés de terrasses, jardins, préservant ainsi les intimités et discrète sur les statuts d'occupation. Dans la partie donnant sur la rue, l'habitat de rez-de-chaussée laisse la place à des locaux associatifs, apportant de la mixité fonctionnelle et fonctionnant comme écran protecteur. |

- 1) Wikipédia, article Anvers (wikipédia)
- 2, 4) 17^e Rencontres de l'Adeus (Strasbourg), 2013. Synthèse. Présentation du projet par Paola Vigano et Bernardo Secchi (www.adeus.org)
- 3) Site du MAS
- 4) Site de l'agence Rogers and Partners
- 5) Site du centre culturel de Singel
- 6) Site de la ville de Courtrai
- 7) Publication « Escaut sans frontières, Info » n° 64
- 8) Site de l'agence Baumschlager & Eberle
- 9) Site de l'agence KGDVS
- 10) Site www.lemma.ulg.ac.be; document « Stratégie de développement de la ville de Gand ».
- 11) Site www.dimension.be; entretien avec le maire de Gand
- 12) Wikipedia, article Halle de Gand
- 13) Site <http://www.larchitecture.be>
- 14, 15) Site <http://www.urbastyle.com>
- 16) Site <http://www.buildingsagency.be>
- 17) Site <http://www.bozar.be>
- 18) *Techniques et Architectures*, 1999, n° 446 déc./jan.

la vie de L'AMO Midi-Pyrénées

LES INSTANCES

Bureau

Vincent Espagno (président), Céline Letellier-Harter et Cyrille Thonnellier (vice-présidents), Vanessa Larrère (secrétaire générale), Emmanuel de Séverac (trésorier).

Conseil d'administration

P. Barbottin (directeur général, Patrimoine, Toulouse); G. Capdeville (gérant Gamba Acoustique Architecturale & Urbaine, Toulouse); C. Cousy (architecte, Cousy Architectures, Toulouse); E. de Séverac (directeur général délégué, Oppidea, Toulouse); J.-P. Deso-Vidal (directeur opérationnel, Cogemip/MPC, Toulouse); V. Espagno (architecte, SCP Espagno & Milani Architectes, Toulouse); K. Fernandez-Brouard (chargée d'affaires Marchés enseignement, tertiaire, santé privée, Tarkett France, Garidech); V. Larrère (architecte, Oeco Architectes, Toulouse); F.-X. Lasserre (directeur, ISe-AMO, Toulouse); M. Laurens (architecte, agence Laurens-Loustau, Toulouse); C. Letellier-Harter (responsable d'opérations, Europolia, Toulouse); S. Marty (architecte associé, V2S Architectes, Toulouse); L. Nieto (directeur Bâtiments et Énergies, mairie de Toulouse, Toulouse); O. Prax (architecte, EURL Prax Architectes, Saint-Gaudens); C. Thonnellier (directeur général, Urbis Réalisations, Toulouse); L. Tournié (chargé d'affaires, Ferrari, Le Castera).

Présidents d'honneur

Danièle Damon, Philippe Gendre, Roger Metellus, Jacques Munvez, Alain Rigaud, Reine Sagnes, Jérôme Terlaud.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014: VINCENT ESPAGNO ÉLU À LA PRÉSIDENTIE



Vincent Espagno (Espagno-Milani Architectes) a été désigné président de l'association à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2014, qui se tenait à la salle de musiques actuelles toulousaine du Metronum. Conformément aux statuts, cette fonction devait revenir à un architecte. Nommé à la vice-présidence dans le précédent bureau, il succède ainsi à Pascal Barbottin (SA Patrimoine), lequel avait assuré la suite de Jean Pène. À l'issue de la séance, l'assemblée a tenu à remercier Pascal Barbottin pour son engagement et sa disponibilité. Celui-ci continuera à siéger au conseil d'administration.

LES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER APPROUVÉS

Après avoir remercié la ville de Toulouse et l'équipe du Metronum pour leur accueil, le directeur général de la SA Patrimoine a ouvert la séance d'AG ordinaire. Emmanuel de Séverac (trésorier) a dressé le bilan financier de l'exercice 2013 : l'association conserve un budget équilibré, grâce à une bonne maîtrise des dépenses

de fonctionnement et à un montant des cotisations collectées supérieur au prévisionnel – cotisations dont il a été décidé de laisser le montant inchangé.

Ce rapport a été approuvé, tout comme le rapport moral présenté par Pascal Barbottin. Les manifestations proposées et, surtout, une fréquentation très satisfaisante, montrent que l'AMO Midi-Pyrénées est particulièrement active et contribue à un dialogue riche entre les professionnels de l'acte de construire. L'exercice a notamment été marqué par le débat avec des experts organisé par la commission Transformation de la ville (décembre 2013) prolongé par une publication dans la revue 2014 (Dossier). Une revue qui, avec les Newsletters, joue un rôle essentiel pour la communication interne, mais aussi externe, de l'association. Pascal Barbottin a remer-

en suivant le programme pour 2014 et, entre autres, signalé l'intérêt de la nouvelle formule de la soirée « Vœux » proposée par le collège des Industriels.

LE BUREAU RENOUELÉ

La deuxième partie de la séance était consacrée au renouvellement du conseil d'administration, à l'élection du nouveau bureau et du président. À l'issue du scrutin, Sylvain Marty (collège des Architectes) et Laurent Tournié (Ferrari, collège des Industriels) ont été désignés pour siéger au CA. Céline Letellier-Harter (Europolia, collège des MO) Cyrille Thonnellier (Urbis réalisations, collège des MO) rejoignent le CA et le bureau (en tant que vice-présidents), de même que Vanessa Larrère (collège des Architectes, en tant que secrétaire). Emmanuel de Séverac a été reconduit dans ses fonctions de trésorier.



À l'heure de cette assemblée générale, l'association comptait 164 membres. Elle a été rejointe, entre 2013 et 2014, par 9 nouveaux membres : 3 agences d'architecture (d'Une Ville à l'Autre, Projet 310, V2S Architectes) ; 4 maîtres d'ouvrage (SoAMO, CFA MP/ Financière Duval, Nexity Aménagements et Terrains à Bâtir, SEM 81) ; 2 industriels (Aldès, Saint-Gobain Glass).

À noter, enfin, que l'AG a donné l'occasion de visiter la salle de concerts conçue par l'agence Gouwy-Grima-Rames à la demande de la Ville et sous maîtrise d'ouvrage Oppidea (lire en page 20)... |

cié le ministère de la Culture (DRAC Midi-Pyrénées) pour le soutien qu'il apporte à cette publication. Il a aussi souligné l'importance du rôle des commissions (Manifestations, Communication, Transformation de la ville) pour la dynamique de l'association. Enfin, il a tenu à remercier l'équipe de l'agence A propos pour sa contribution au bon fonctionnement d'AMO Midi-Pyrénées.

Marc Laurens, pilote de la commission Communication et par ailleurs membre du bureau (secrétaire) a présenté

NOUVEAUX ADHÉRENTS 2014

Agence Sagec, Carea Distribution, IAM Architectes, Véronique Joffre, MOA Carole Unhassobiscay, Odea Foncier, Sarl ASArchitectures, SCET, Terrell.

LES SOLUTIONS DES INDUSTRIELS « SUR LE CHANTIER »

C'est le 23 janvier 2014 qu'avait lieu la traditionnelle soirée « Vœux des industriels ». Cette édition a toutefois inauguré une nouvelle programmation de l'événement. Le collège des Industriels, ainsi que l'ont rappelé Katia Fernandez-Brouard et Armando Rodriguez, a souhaité que soient valorisés leur intérêt pour le dialogue au sein de l'association et, spécifiquement, les produits et savoir-faire qu'ils mettent en œuvre dans le cadre d'opérations de construction.

TROIS « CAS CONCRETS »

Plutôt qu'une banale présentation de ces produits et savoir-faire, risquant d'être aussi abstraite que trop centrée sur l'argument commercial, l'idée d'un exposé « sur le chantier », permettant d'apprécier leur mise



en œuvre sur des cas concrets, a été privilégiée. Pour cette première, l'assemblée a pu s'informer et échanger avec les intervenants autour de trois projets.

- *Technal, solutions châssis et volets aluminium pour projet d'habitat passif*

Le premier concernait l'intervention de Technal, évoquée par Pascal Violleau (responsable

Support prescription), sur un programme de logements réalisés à Paris (MO : Paris Habitat/MOE : Lacaton-Vassal, Frédéric Druot). Dans une perspective d'habitat passif, les architectes ont notamment privilégié la création de balcons continus, de jardins d'hiver sur façade doublés d'une ossature métallique, d'entrées de lumière très amples via de grandes baies vitrées. Le savoir-faire de Technal a été mobilisé concernant les châssis et volets



coulissants permettant de moduler ces entrées selon la saison. Quoique disposant de gammes qui ont fait leur preuve, le service ingénierie de l'aluminier a dû réaliser des éléments *ad hoc* (en polycarbonate)... Constat : l'objectif énergie passive a été atteint, et l'aluminium se prête à de la création.

- *Aldes, équipements de température pour un immeuble collectif « Passivhaus »*

L'atteinte du « Passivhaus » était visée dans le cadre de l'opération d'habitat collectif et individuel « Hemera » (120 unités) réalisée à Toulouse (MO : Urbis Réalisations ; MOE : ABC Architecture, Hervé Saintis). Elle se réalise notamment grâce à des équipements de température préconisés par Aldes. Nicolas Blondet, prescripteur maison, a rappelé quels choix avaient été opérés : chaudière collective gaz naturel à condensation, couplée à une pompe à chaleur gaz naturel à absorption ; système de VMC double flux, assurant à la fois qualité de l'air, optimisation du confort, raccordement multi-énergies... Installation solaire pour l'ECS, avec possibilité d'y connecter machine à laver et lave-vaisselle... Mais aussi guide à l'usage de l'utilisateur.



- Saint-Gobain Glass : vitrage auto-nettoyant pour la façade d'un hôpital

Le savoir-faire de Saint-Gobain Glass a été sollicité dans le cadre d'un projet de rénovation de l'hôpital de Brive (MO : Centre hospitalier de Brive ; MOE : Espagno-Milani Architectes). Spécifiquement, il s'agissait de positionner ces vitrages sur un mur-rideau doublant la façade existante – avec pour fonction de faciliter l'accès des services de secours et d'améliorer la performance thermique du bâtiment. Alain Cheminat, responsable de Prescription, a précisé qu'il a été fait le choix d'un verre neutre, avec réflexion bleutée, permettant 50 % de transmission lumineuse et une limitation des entrées solaires à 27 %. L'un des types de vitrage utilisé est ornémenté : son motif sérigraphié a été créé au sein de l'agence d'architecture et mis en œuvre par l'industriel. |

LES ACTIONS 2014

- **Soirée** « Vœux des industriels », interventions de Carea, Grdf et Soprema, **jeudi 22 janvier**.
- **Visite** de l'espace Monestié à Plaisance-du-Touch, **jeudi 5 mars**.
- **Voyage** à Bordeaux, **jeudi 16 et vendredi 17 avril**.
- **Assemblée générale annuelle** et **visite** du Pôle culturel de Cugnaux, **jeudi 21 mai**.
- **Voyage annuel** à Copenhague, **du 18 au 21 juin**.
- **Visite** du quai des Savoirs et siège du PRES, **jeudi 25 juin**.
- **Journées nationales AMO 2015** à Montpellier, **du 10 au 12 septembre**.
- **Visite** des logements GGR Argoulets, et opération de ICF Atlantic, **jeudi 24 septembre** (sous réserve).

La revue de L'AMO Midi-Pyrénées

est une publication de L'AMO Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication

Vincent Espagno

Coordination éditoriale

Pascal Barbottin, Jérémie Harter, Rolande Delmon, Michèle Dupierris

Documentation

Rolande Delmon (À Propos...)

Ont collaboré à ce numéro :

Pierre-Yves Monin (textes) ; Philippe Gendre, Sylvain Mille, Nicolas Mirancelli, S. Chalmeau/Taillandier Architectes Associés, Gilles Tordjeman/Lacombe-De Florinier (photographies).

Remerciements à :

L'ensemble des élus, techniciens des collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, industriels qui ont accueilli ou sont intervenus au bénéfice de l'AMO dans le cadre de ses activités.

Conception graphique

Jeanne Dor, Roquevidal (81) – Tél. : 05 63 34 70 96

Réalisation

Lexies, Toulouse – Tél. : 05 61 20 36 37

Impression

Imprimerie des Capitouls, Toulouse

ISSN en cours

Dépôt légal 2015.

LES ADHÉRENTS À L'AMO MIDI-PYRÉNÉES AU 1^{ER} MAI 2015

Maîtres d'ouvrage

Acantys Réalisations – Adim Sud-Ouest – AFC Promotion – Agence Sagec – BPD Marignan – Bouygues Immobilier – CFA MP/Financière Duval – Cirmad Centre Sud-Ouest – Cogedim Midi-Pyrénées – Cogemip/MPC – Crédit agricole Immobilier – DRAC Midi-Pyrénées – DREAL – ENAC – European Homes – Europolia – GIE Arcade Services – Habitat Toulouse – Icade Promotion – ICF Atlantique SA d'hm – Kaufman & Broad Midi-Pyrénées – Mairie de Blagnac – Mairie de Toulouse – Nacarat – Nexity Aménagement et Terrains à bâtir – Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées – Nouveau Logis Méridional – Oppidea – Patrimoine – Pitch Promotion – Poste Immo – Pragma – Procvivis – Promologis – Promomidi – Région Midi-Pyrénées – Sa des Chalets – Sa hlm « La Cité Jardins » – Sas Green City Immobilier – SEM 81 – Sicoval – SNI Sud Ouest – Société Carle – Société Midi 2I – Toulouse Métropole – Université fédérale Toulouse/Midi-Pyrénées – Université Toulouse/Jean-Jaurès – Urbis Réalisations – Vinci Immobilier.

Architectes

Agence Laurens-Loustau – Agence d'architecture Axel Letellier – Almudever Fabrique d'Architecture – AM-PM Architectes – APC Architectes – Archigriff – Arua Architecture – Art & Build Architectes – A+S Architectes – Atelier d'Architecture A4 – Atelier d'Architecture 2A – Atelier 13 – Atelier REC – Atelier Sauvagé-Ducasse-Harter – Atemps Architecture – Azéma Architectes – Matthieu Belcour Architecte – Philippe Bergès – Benoît Chanson – Bleu Gentiane – Cardète & Huet – Michel Clanet – Cécile Cormary – Christophe Cousy – Vincent Defos Du Rau – Philippe Deladerrière – Stéphane Deligny – D'une ville à l'autre – Eurl Jean Gombert – Eurl Norbert Brail – Eurl Prax Architectes – Marie-José Gautrand – Gouwy-Grima-Rames – Harter Architecture – Hirsch & Zavagno – IAM Architectes – Véronique Joffre – Marylène Kerlovéou – Lacombe-De Florinier – Lacour Architecture – LCR Architectes – Macaddam Architecture – MOA Carole Unhassobiscay – My Architectes – Numen Munoz – OECO Architectes – Projet 310 – Puig-Pujol Associés Architectures – Sarl ASArchitectures – Sarl d'architecture Bernard Salomon – Sarl d'architecture Vigneu-Zilio – Sarl Calvo-Tran Van – Sarl Duffau et Associés – Sarl Espagne-Milani Architectes – Sarl Fave Architectes – Sarl Munvez-Morel Architectes – Sarl Taillandier Architectes Associés – Sarl 360° – Scalene Architectes – SCM A & A – Scp Branger-Romeu – Scp Cirque-Dargassies – Scp Séquences – Selarl d'architecture Larrouy – Selarl d'architecture Martinie – Selarl Ryckwaert – Gérard Tiné – Urbane – V2S Architectes – W-Architectures.

Ingénierie de la construction

Atelier Villes et Paysages – Athegram – AUAT – Betem Ingénierie – Betom Ingénierie Sud-Ouest – Bureau Véritas – Gamba Acoustique architecturale et urbaine – Ifecc – ISe-AMO – Odea Foncier – OTCE – SCET – Serige – SoAmo – SNC Lavalin SAS – Socotec – Tassera SA – Terrell – TPFI.

Industriels

Aldes Aéraulique – Arcelormittal – Atlantic GFC – Bouyer Leroux Structure – Carea Distribution – EDF Commerce SO – Eternit Commercial – Ferrari – Galeries du Carrelage – Gaz Réseau Distribution France – Imérys Toiture – Interface – Jacob Delafon/Kohler – Knauf Sud-Ouest – Lafarge Béton France – Philips Éclairage – Saint-Gobain Ecophon – Saint-Gobain Glass – Saint-Gobain Weber – Soprema – Steelcase/TB Aménagement – Tarkett France – Technal – Vm Zinc.